This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Ital
2553
36

Ital 2553.36

HARVARD COLLEGE LIBRARY

ITALIAN HISTORY
OF THE
RISORGIMENTO PERIOD
THE COLLECTION OF
H. NELSON GAY
A.M. 1896

BOUGHT FROM THE BEQUEST OF
ARCHIBALD CARY COOLIDGE
A.B. 1887
MDCCCCXXXI

LA MAISON

DE

SAVOIE

PAR

ALFRED DONEAUD

Professeur de Littérature à l'École Navale Impériale.

PARIS

LIBRAIRIE MILITAIRE, MARITIME ET POLYTECHNIQUE,

J. CORRÉARD, ÉDITEUR,

3, Boulevard Saint-André, 3,

Maison de la Fontaine Saint-Michel.

1869.

LA MAISON DE SAVOIE

BREST. — IMPRIMERIE J.-P. GADREAU, 55, RAMPE

LA MAISON

DE

SAVOIE

PAR

ALFRED DONEAUD

Professeur de Littérature à l'École Navale Impériale.

PARIS

LIBRAIRIE MILITAIRE, MARITIME ET POLYTECHNIQUE,

J. CORRÉARD, ÉDITEUR,

3, Boulevard Saint-André, 3,

Maison de la Fontaine Saint-Michel.

1869.

Cibrario

Ital 2553.36

HARVARD COLLEGE LIBRARY
H. NELSON GAY
RISORGIMENTO COLLECTION
COOLIDGE FUND
1931

LA MAISON DE SAVOIE

Au moment où le problème des destinées de l'Italie, en question depuis la chute de l'empire romain, est bien près d'être résolu, grâce à l'épée de la France, que les Italiens ne l'oublient pas, il n'est peut-être pas sans intérêt de jeter un regard rétrospectif sur cette antique et vaillante maison de Savoie, qui, après avoir donné dix-sept comtes au pays, est devenue ducale en 1416, royale trois cents ans plus tard, et enfin, sous son huitième roi, souveraine de la majeure partie de l'Italie. Pendant huit siècles, ses chefs furent les véritables *portiers des Alpes*, Janus mobiles

et capricieux, ouvrant les passages à Charles VIII et à Louis XV, les fermant à François Ier, à Louis XIII, à Louis XIV et aux armées de la Révolution. Aujourd'hui qu'ils ont abandonné à la France la Savoie, leur berceau, pour devenir une puissance purement italienne, ils jouent le rôle plus glorieux, mais non moins difficile d'avant-garde de la liberté dans la Péninsule. Pourront-ils se maintenir à la hauteur de la situation où la Providence a voulu les placer? A une époque aussi tourmentée que la nôtre, bien téméraire qui oserait le prédire. Mais nous le souhaitons bien sincèrement; car nous ne pensons pas que la France, pour rester forte, soit obligée de ne s'entourer que d'impuissants roitelets. Nous l'espérons, car nous attendons des Piémontais de grandes choses, en constatant ce que leurs pères ont été et ce que les fils ont déjà accompli.

Un simple coup-d'œil sur la portion septentrionale des Grandes-Alpes, dont le versant occidental vient d'être en grande partie restitué à la France par le traité de Turin, pourra nous élucider bien des faits qui, sans la géographie, resteraient inexpliqués.

« Lorsqu'on entre, dit M. Michelet (1), dans ce

(1) *Histoire romaine*, tome I.

froid et triste vestibule des Alpes, que les anciens nommaient pays des Allobroges, et dont fait partie la pauvre Savoie, on est frappé de voir tout diminuer de taille et de force : les arbres, les hommes, les troupeaux. La nature semble se resserrer et s'engourdir comme à l'approche de l'hiver ; elle est long-temps chétive et laide, avant de devenir imposante et terrible. » La Savoie moderne n'est que la vallée supérieure de l'Isère, à laquelle on a joint quelques affluents de la rive gauche du Rhône. Le pays, tout montagneux, est séparé du Piémont par les Grandes-Alpes depuis le Tabor jusqu'au Grand-Saint-Bernard ; de la haute vallée du Rhône ou Valais, par un contrefort qui va mourir au lac Léman ; du canton de Vaud, par le lac ; de Genève, par la banlieue de Genève ; du département de l'Ain, par le Rhône ; des départements de l'Isère et des Hautes-Alpes, par une ligne d'abord conventionnelle qui, prenant au nord de la Grande-Chartreuse, coupe l'Isère entre Montmélian et Fort-Barraux, d'où elle va retrouver le Tabor, en suivant le contrefort qui longe la rive gauche de l'Arc.

Ainsi, la Savoie est toute inclinée vers la France. Pays pauvre, du reste, qu'on a eu tort de nous envier, car il ne présente d'autre avantage que de consolider une frontière déjà très forte avant l'annexion ; terre

ingrate, qui peut à peine nourrir ses habitants. L'industrie et le commerce, bien qu'en progrès depuis quelques années, y sont encore restreints, ainsi que le témoigne l'émigration régulière qu'elle envoie à la France et à l'Italie. Deux cols principaux y conduisent dans le Piémont : le plus septentrional est celui du Petit-Saint-Bernard, entre Moustier et Aoste, un des passages les moins difficiles des Alpes, probablement celui qu'a franchi Annibal ; l'autre, c'est le col du Mont-Cenis, entre Saint-Jean-de-Maurienne et Suse, jadis franchi par Charlemagne, et devenu, grâce à Napoléon Ier, une des routes les plus sûres des Alpes. On le perce en ce moment par un tunnel gigantesque, pour le passage du chemin de fer qui unira la France et l'Italie.

Bien plus favorisée de la nature est la région qui, située au pied même des Grandes-Alpes, d'où son nom de Piémont, comprend le haut bassin du Pô incliné vers l'Orient, c'est-à-dire dans une direction diamétralement opposée à celle de la Savoie. Du côté de la France, les montagnes qui dépendent du système des Alpes occidentales s'étagent par degrés jusqu'à ces pics formidables. C'est comme une succession d'immenses gradins dont les assises verdoyantes sont cultivées presque jusqu'à leurs sommets. Rien de pareil n'a lieu en

Italie, où les vastes plaines du Piémont ne montent qu'insensiblement jusqu'au pied même de la chaîne qui se dresse tout-à-coup comme un mur gigantesque. Tel est l'aspect du Piémont, au nord et à l'ouest, où il est borné par les Alpes pennines, grecques et cottiennes qui le séparent de la Suisse et de la France; mais au sud, c'est-à-dire du côté des Alpes maritimes et de l'Apennin, les pentes moins abruptes rappellent la Savoie. La terre est généralement fertile et bien arrosée. Les cols sont nombreux : à l'ouest, celui du Mont Genèvre, et le col d'Agnello vers le flanc méridional du Mont-Viso; au sud, ceux d'Argentière, de Tende et de Cadibone Les quatre premiers conduisent en France; l'autre, par lequel Bonaparte tourna les Grandes-Alpes, en 1796, et qui appartient en propre à l'Italie, va rejoindre la magnifique chaussée de la Corniche entre Nice et Gênes, étroite lisière d'une prodigieuse fertilité.

Tels sont les deux pays, dont le dernier exerce encore une si grande action sur le reste de la Péninsule. Passons, maintenant, rapidement en revue ses différents souverains.

I

LES COMTES DE SAVOIE.

1027 — 1416

Quoique la maison de Savoie ne paraisse pas remonter au-delà de l'an mil, rien n'est plus incertain que son origine, malgré les recherches des historiens, ou plutôt à cause des prétentions de cette famille qui, pour arriver à l'empire d'Allemagne, a voulu jadis se rattacher à tout prix à la dynastie impériale de Saxe. Guichenon, l'avocat de la Bresse, le grand historien de la Savoie, après une longue dissertation sur les différentes conjectures relatives à l'origine de ses comtes, se décide en faveur d'un certain Bérold ou Berthold, fils de Hugues, marquis d'Italie, mort en l'an 1007, et cinquième descendant de Witikind, dont la maison de Saxe prétendait également être issue. L'autorité de cet écrivain recommandable a fait prévaloir cette opinion, combattue pourtant par le généalogiste d'Hozier, d'a-

près lequel Humbert-aux-Blanches-mains descendrait d'Amé ou Amédée qui vivait à la fin du Xe siècle, et qui était lui-même troisième descendant de Boson, comte de Provence et père de Louis l'Aveugle, lequel fut empereur d'Italie, « Cette origine, dit d'Hozier, est véritable, et établie par des chartes que j'ai vues entre les mains de M. Dubouchet, gentilhomme d'Auvergne, en 1675 : elles sont dans les cartulaires de Saint-Chaffre et de Saint-Maurice de Vienne, et toutes les autres sont à rejeter. »

Quoi qu'il en soit de la véritable origine de la maison de Savoie, ce qu'il y a de certain, c'est qu'Humbert-aux-Blanches-mains, fils d'Amédée ou de Berthold, est généralement considéré comme le premier prince authentique de cette famille, et comme le fondateur de la puissance souveraine de ses comtes. Les services qu'il rendit à Rodolphe III, dernier roi d'Arles, et à l'empereur Conrad-le-Salique, lui firent obtenir du premier de ces souverains, en 1027, la Savoie proprement dite et la Maurienne, avec le titre de comte; du second, le Chablais et le Bas-Valais (1), débris du royaume d'Arles ou des Deux-Bourgognes. Ainsi le bassin de l'Arc, une portion de la Haute-Isère, et

(1) Baradin, *Histoire de Savoie*, liv. II. chap 12.

quelques affluents du Rhône supérieur, tel fut le patrimoine originaire de la maison de Savoie, dont le chef mourut vers 1048, âgé d'environ soixante ans.

Humbert avait épousé une princesse nommée Ancille, dont on ne connaît ni la patrie, ni la maison. Il en eut plusieurs enfants, entre autres Amédée Ier, que plusieurs auteurs font mourir un an avant son père, par conséquent sans avoir régné, tandis que d'autres prolongent au contraire son règne jusqu'en 1078. Le seul renseignement qu'on ait eu sur ce prince, c'est qu'il accompagna, en 1046, Henri III allant à Rome pour y recevoir la couronne impériale, et qu'il y obtint le nom d'Amédée-la-Queue, à cause de sa magnificence qui égalait celle de l'Empereur. Comme il ne laissait pas d'enfants, son frère Odon ou Othon, quatrième fils d'Humbert, lui succéda.

Ayant ainsi réuni tout l'héritage de la maison, Odon l'augmenta encore par un mariage avec Adélaïde, fille et unique héritière d'Odéric Manfred, marquis de Suze. Il lui valut le comté de Turin, le val d'Aoste, ainsi que plusieurs terres et châteaux sur la côte de Gênes (1). Ainsi, dès son troisième souverain, la Maison de Savoie, franchissant les Alpes, prenait pied dans

(1) Duchesne, *Histoire de Bourgogne*, liv. IV, chap. 53-54.

le bassin du Pô. Du mariage d'Adélaïde et d'Odon naquirent, entre autres enfants, Amédée II qui succéda à son père en 1060, et Berthe qui épousa l'empereur d'Allemagne Henri IV.

Le nom de ce César, mêlé à celui de Grégoire VII, rappelle ce grand drame de la lutte du sacerdoce et de l'Empire qui agita pendant près de deux siècles l'Europe centrale, et dont le prologue fut la querelle des investitures. Que pouvait faire, dans ce débat entre les deux plus grands pouvoirs de la terre, l'imperceptible Savoie, déjà établie, il est vrai' sur les deux versants des Alpes, mais composée de vallées encore mal soudées entr'elles ? Laisser passer le torrent de l'invasion germaine et tâcher de tirer le meilleur parti possible de la situation. C'est ce que fit Amédée II qui, dans l'origine, s'abstint prudemment de se prononcer, et lorsque Henri IV, excommunié, traversa les Alpes pour essayer de fléchir le Souverain Pontife, contribua avec la comtesse Mathilde à lui ménager l'absolution de Canossa, 1077. Pour prix de son passage à travers le mont Cenis, l'empereur lui avait cédé le Bugey (1), entre l'Ain, le Rhône et le comté de Bourgogne, acquisition précieuse qui a appartenu à la Savoie jusqu'à

(1) Saint-Cler, *De Valeia*, liv II.

la cession de Charles-Emmanuel à Henri IV de France en 1601. On ne sait rien autre chose du règne d'Amédée, qui cessa de vivre vers 1080.

La maison de Savoie fit encore un nouveau progrès sous son fils Humbert II, dit le Renforcé, et ainsi nommé à cause de son obésité. Les habitants de la Tarentaise, opprimés par un certain Aimeri, seigneur de Briançon, s'adressèrent à leur évêque qui, de son côté, implora le secours d'Humbert. Celui-ci marcha contre Aimeri, le vainquit, et reçut la soumission volontaire de la vallée (1), ce qui lui donnait tout le haut bassin de l'Isère. Peu de temps après (1091), mourut son aïeule Adélaïde de Suze. Quantité de collatéraux prétendaient à cette riche succession ; mais tous les mâles issus des filles furent écartés, et Humbert hérita de ses vastes Etats, en vertu d'une décision qui rappelle ce qu'on a appelé plus tard en France la loi Salique. C'est à partir de cette époque qu'il prit le titre de prince du Piémont et son fils, celui de comte de Turin. On croit, mais sans preuve, qu'il accompagna Godefroy de Bouillon à la première croisade. Son fils aîné, Amédée III, lui succéda en 1103. Une de ses filles Alix ou Adélaïde, épousa, en 1115, le roi de France

(1) Monod, *Annales de Savoie*.

Louis VI. C'était la seconde alliance royale conclue par les comtes de Savoie.

Amédée III, étant encore fort jeune lors de la mort de son père, fut d'abord placé sous la tutelle de sa mère, puis sous celle du comte de Genève, quand Gisèle de Bourgogne se fut mariée en secondes noces avec le marquis de Montferrat. Cette régence n'offre d'évènement digne de remarque que l'érection en comtés d'Empire des États d'Amédée par son cousin l'empereur Henri V, lorsque celui-ci se rendit à Rome en 1111 pour son couronnement. Devenu majeur, Amédée fut d'abord menacé par Adélaïde qui, voyant son frère sans enfants, excita son mari à envoyer une armée en Savoie, pour lui assurer la succession du comté. Mais cette tentative échoua par suite de la mort du roi de France en 1137, et Louis-le-Jeune conclut la paix avec le Piémont. Amédée eut ensuite à lutter contre un autre souverain puissant, Guignes VI, comte d'Albon, de Vienne et de Grésivaudan, dont il avait épousé la fille Mathilde, et qui voulait s'étendre aux dépens de son gendre jusqu'aux Alpes. C'était un descendant des comtes d'Albon, nés, comme les comtes de Savoie, du démembrement de la Bourgogne transjurane. Il avait pris le titre de Dauphin, à cause du dauphin qui surmontait son casque, et ses domaines compre-

naient presque entièrement la province française qui a été appelée de son nom. Guignes, se portant pour aggresseur, vint mettre le siége devant Montmélian, sur les bords de l'Isère, à l'intersection des routes de Chambéry, de Turin, de Grenoble et d'Aoste. La bataille entre les deux rivaux s'engagea sous les murs mêmes de cette ville, 1141. Elle fut décisive, Guignes y ayant été blessé mortellement. Délivré pour quelque temps du moins de ce dangereux voisinage, Amédée put prendre la croix avec son neveu Louis VII de France. C'est la seconde croisade qui fut si désastreuse pour les Chrétiens. Le comte de Savoie contribua grandement par son imprudence à compromettre l'armée des Croisés. Après la prise de Laodicée, il avait été chargé, de concert avec le comte Geoffroy de Rancogne, baron poitevin, d'occuper la crête d'une montagne abrupte, pour protéger la marche de l'armée. Au lieu d'exécuter leur mission, une fois parvenus au sommet, les deux chefs descendirent la pente opposée, et allèrent établir leurs tentes dans une vallée. Les Turcs profitèrent de cette imprudence pour se jeter entre l'avant-garde et le gros des bataillons chrétiens qui défilaient confusément sur le flanc de la montagne, et qui furent mis en déroute (1). Cet échec dégoûta Amé-

(1) H. Martin, *Histoire de France*, tome III, page 442.

dée de l'expédition. En s'en retournant dans ses États, il fut contraint par la fièvre de s'arrêter à Nicosie, dans l'île de Chypre. Il y mourut le 1er avril 1149. Une de ses filles, Mathilde, avait épousé Alphonse, premier roi de Portugal.

Humbert III, dit le Saint, fils et successeur d'Amédée III, n'avait que treize ans à la mort de son père. Élève d'Amédée d'Hauterive, évêque de Lauzanne, ancien religieux de Clairvaux, il se plaça de lui-même sous la tutelle de ce prélat, un des plus savants de son siècle. Humbert, ainsi que l'indique son surnom, se distingua par sa piété et enrichit de ses dons quantité de monastères. Cela ne l'empêcha pas de tirer plus d'une fois l'épée, soit pour la défense de ses droits, soit pour ce qu'il croyait être l'intérêt du pays. C'est ainsi qu'en 1153, Guignes VII ayant voulu venger la mort de son père, et étant venu comme lui assiéger Montmélian, Humbert, non moins heureux qu'Amédée, le vainquit, et l'obligea d'évacuer la Savoie. L'expédition terminée, il retourna dans son monastère de Haute-Combe, en Savoie, fondé sur la rive nord-ouest du lac du Bourget, par Amédée III, et destiné à la sépulture des comtes de Savoie. Il en sortit de nouveau pour prendre parti entre Frédéric Ier Barberousse et le Pape Alexandre III.

La Savoie avait toujours évité de se prononcer formellement, soit pour le Pape, soit pour l'Empereur, dans la querelle des investitures. La lutte de l'Allemagne et de l'Italie, à peine suspendue par le concordat de Worms en 1125, recommença en 1137, à l'occasion des prétentions dynastiques des Guelfes contre les Gibelins, et une seconde querelle, bien plus longue que la première, éclata entre le Sacerdoce et l'Empire. Au lieu d'imiter la sage réserve de ses prédécesseurs, car un petit État comme le Piémont, situé sur le passage qui conduit d'Allemagne en Italie, n'avait qu'à perdre dans un conflit où l'Italie elle-même n'était pas unanime pour repousser l'étranger, Humbert, après avoir accompagné Frédéric au siége de Milan, en 1158, entraîné par ses sentiments religieux, se décida à entrer dans la ligue lombarde en faveur du Pape contre son suzerain temporel (1). Il lui en coûta cher. Barberousse commença par créer prince du Saint-Empire les évêques de Turin, de Maurienne, de Tarentaise, de Genève et de Belley, pour les soustraire à l'obéissance de la Savoie. En outre, l'Empereur ne fut probablement pas étranger à la révolte de Manfroy, marquis de Sa-

(1) Chieza, *Apologie de la Maison de Savoie.* — Pingon, *Historia Sabaudiæ*, livre VII.

luces, qui refusa de rendre hommage à Humbert pour quelques terres qu'il tenait en fief de la Maison de Savoie, et qui, assiégé dans sa capitale, fut condamné, par l'arbitrage du marquis de Montferrat, à se reconnaître vassal d'Humbert, pour tout son marquisat (1). Enfin, Frédéric Ier envahit le Piémont en 1174, prit et brûla Suze, dont les archives furent détruites dans cet incendie, ruina Veillane, aujourd'hui Avigliana, à vingt-quatre kilomètres ouest de Turin, et ravagea tout le pays, n'épargnant que Turin, dont l'évêque s'était rangé parmi les ennemis d'Humbert. L'Empereur parti pour Alexandrie, Humbert se vengea sur l'évêque de Turin, dont il châtia la rébellion, en lui enlevant la plus grande partie de ses domaines. Mais celui-ci implora l'appui de Barberousse, qui envoya son fils Henri avec une nouvelle armée en Piémont. Pendant que son père s'occupait des préparatifs de la croisade, où il devait trouver une mort obscure, après une vie si glorieuse, le Piémont fut encore ravagé par les Milanais, alliés des Germains, et jaloux des progrès de la maison de Savoie. Cette fois pourtant les hostilités se bornèrent à une nouvelle prise de Veillane, 1187. Humbert mourut de chagrin l'année suivante.

(1) Pinzon, *loc. cit.*

Malheureux également dans son intérieur, il avait eu jusqu'à quatre femmes. La première ne lui donna pas d'enfant ; il eut de la seconde une fille qui mourut jeune ; la troisième lui laissa deux enfants, dont un fils, nommé Thomas, qui n'avait que onze ans, à la mort de son père.

Thomas fut placé sous la tutelle du marquis de Montferrat, Boniface III, dont le premier soin fut de le réconcilier avec Barberousse. Aussi Thomas, devenu majeur, se montra pendant tout son règne gibelin, et prit successivement parti pour Henri VI, Philippe de Souabe et les marquis de Saluces et de Montferrat. Grâce à cette politique gibeline, plus conforme aux intérêts de la Savoie, il obtint le titre de vicaire impérial en Piémont et en Lombardie, ainsi que des accroissements de territoire dans les pays de Vaud, de Bugey et du Valais. Quelques historiens prétendent que Thomas suivit Boniface dans l'expédition de 1204, intitulée du nom de croisade, parce que dans l'origine elle avait été projetée contre les Musulmans ; mais, outre que plusieurs chartes nous montrent Thomas dans ses États, lors de la prise de Constantinople, on ne voit pas qu'il ait participé au partage de l'empire grec, qui eut lieu après le couronnement de Baudoin de Flandre. Mais il prit part à la croisade

sade dirigée par Louis de France ; plus tard, Louis VIII, contre les Albigeois, et s'y distingua par plusieurs actions d'éclat, disent Chiesa et Paradin. Il mourut en 1233, au moment où il se préparait à châtier une révolte des habitans de Turin. Un premier mariage avec Béatrix de Genève avait été stérile ; un second, avec Marguerite de Faucigny, lui donna, outre le Faucigny, quinze enfants, dont trois ont été comtes de Savoie. Enfin, une de ses filles, Béatrix, mariée avec Raymond Bérenger, comte de Provence, en eut quatre filles, dont trois furent reines de Naples, de France, d'Angleterre, et la dernière fut impératrice.

Amédée IV, l'aîné des enfants de Thomas, né en 1197, avait fait ses preuves de bravoure du vivant de son père. Aussi les Turinois ne songèrent-ils pas à lutter contre lui, et Amédée donna le Piémont à son frère, à titre de vasselage ; mais les Valesans excités par l'évêque de Sion, se jetèrent sur le val d'Aoste ou de la Doire-Baltée. Amédée passa les Alpes Grées, repoussa les envahisseurs, puis franchissant à son tour les Alpes Pennines, pénétra dans leur pays, s'empara de Martigny et de Sion, et ajouta le Valais ou vallée du Rhône supérieur aux États de ses pères. Comme Thomas, Amédée soutint Frédéric II contre le Saint-Siége, et en obtint en récompense l'érection du

Chablais et du pays d'Aoste en duché. Il mourut en 1253, après un règne heureux de vingt ans.

Le règne de Boniface, seul enfant mâle d'Amédée IV, fut court et glorieux, bien que malheureux. Monté sur le trône à l'âge de neuf ans, il mourut en 1263, avant d'avoir atteint sa vingtième année. Cécile de Beaux, sa mère, surnommée Passe-Rose, à cause de sa beauté, prit soin de son éducation, et Thomas de Maurienne et de Flandre, son oncle, se chargea de la régence. Celui-ci gouverna sagement. Ses frères Pierre et Philippe, qui furent plus tard comtes de Savoie, demandant le partage de la monarchie, il parvint à les dissuader de ces prétentions qui eussent été la ruine de leur maison, et ils se contentèrent d'un apanage. Bien jeune encore, Boniface mérita le surnom de Roland, qui lui fut donné, en accompagnant Thomas dans une expédition que celui-ci fit en Flandre, pour soutenir les droits de sa femme, de concert avec Charles d'Anjou, frère de cette princesse. Mais quelque temps après (1259), le pape Urbain IV voulant donner les Deux-Siciles à ce même Charles d'Anjou, au préjudice de Manfred, beau-frère de Boniface, celui-ci déclara la guerre aux Guelfes. Charles d'Anjou, ligué avec Guillaume de Montferrat, envahit le Piémont et s'empara de Turin, toujours mal intentionné pour ses comtes.

Boniface, sans avoir égard à la poignée de combattants qu'il commandait, comparée à l'armée formidable du frère de Saint-Louis, franchit les Alpes, battit les alliés à Rivoli, à quelques kilomètres ouest de Turin, mit le siége devant cette ville, accepta sous ses murs un nouveau combat contre les Astesans et le marquis de Montferrat, fut vaincu, fait prisonnier, et en mourut de douleur.

Boniface, mort sans laisser d'enfants, avait trois sœurs qui prétendirent à sa succession ; mais elles furent exclues du trône, ainsi que les enfants de Thomas, frère cadet d'Amédée IV, mort en 1259 ; et Pierre, oncle de Boniface, septième enfant de Thomas, fut appelé à recueillir la succession de son neveu. Ainsi furent tranchées du même coup deux des questions les plus graves qui puissent être proposées dans un État monarchique. C'était en effet la première fois que la ligne directe des comtes de Savoie venait de s'éteindre par les mâles.

« Les coutumes féodales, dit H. Martin (1), à propos de l'avènement de Philippe V de France, n'avaient pas de principe absolu à propos de la successibilité

(1) *Histoire de France*, tome IV, page 536.

féminine. La tradition des lois barbares, qui interdisaient aux femmes la possession de la terre, s'était perpétuée dans quelques pays ; mais c'était là une exception, comme le maintien de la propriété allodiale en certains cantons ; l'usage le plus commun était l'admission des filles à l'héritage, quand il n'y avait point de fils. »

Il n'en fut pas ainsi en Savoie qui, plus d'un demi-siècle avant la France, et dans le même intérêt, érigea en principe ce que les légistes plus tard ont décoré assez improprement du nom de Loi salique. La nécessité de conserver dans des frontières mal définies, et par conséquent ouvertes de toutes parts, un esprit de suite, une tradition glorieuse de résistance à l'ennemi du dehors, explique suffisamment cette répulsion pour les dynasties étrangères qu'ont partagé d'autres peuples possédant des limites nettement caractérisées, et par conséquent se trouvant à l'abri de pareilles craintes. Quant à l'autre droit féodal, celui de promogéniture et de représentation, il fut aussi écarté en Savoie.

Pierre avait soixante ans lorsqu'il fut appelé au trône. Primitivement destiné à l'état ecclésiastique, il avait renoncé à l'Église avant de prononcer ses vœux, et demandé son apanage à Amédée IV, qui lui avait remis plusieurs terres en Bugey, et tout ce qu'il possé-

dait lui-même dans le Chablais (1). A l'occasion du mariage de ses nièces, Léonore et Sanche avec Henri III et Richard de Cornouailles (1236), il était passé en Angleterre, où on l'avait fait comte de Richmond, lord Essex, gouverneur de Douvres, et il avait été employé avec succès dans plusieurs ambassades. C'est lui qui a bâti, à Londres, l'hôtel de Savoie. Ses deux frères, Guillaume et Boniface, n'avaient pas été moins bien traités que lui. L'un avait été nommé président du Conseil, l'autre archevêque primat d'Angleterre. Pendant que Pierre était en Angleterre, il avait acquis par testament le comté de Genève, du fils unique d'Humbert, lequel avait été dépouillé par son oncle Guillaume. C'est sur ce testament que la Maison de Savoie s'est appuyée pour renouveler les prétentions qu'elle n'a cessé pendant long-temps de faire valoir sur le comté de Genève, comme faisant partie de ses anciens domaines.

Le premier soin de Pierre, une fois reconnu comte, fut de venger son prédécesseur en reconquérant Turin, et pour s'attacher les habitants, il usa avec modération de la victoire. Charles d'Anjou était alors occupé des préparatifs de son expédition de Naples. Tranquille

(1) Pingon, *Hist. Sabaud.* livre IX.

de ce côté, Pierre alla revoir l'Angleterre où se trouvait encore le frère de Henri III, Richard de Cornouailles, que les archevêques de Mayence, de Cologne et le comte palatin du Rhin avaient proclamé empereur, tandis que les quatre autres électeurs, l'archevêque de Trèves, le duc de Saxe, le roi de Bohême et le margrave de Brandebourg s'étaient prononcés pour Alphonse X, roi de Castille et de Léon. C'est la période d'anarchie en Allemagne, désignée sous le nom de Grand interrègne, et qui dura de 1250 à 1273. Il était naturel que Pierre se déclarât pour son neveu. Celui-ci, en retour, lui concéda la terre de Kibourg, dans le diocèse de Lauzanne, et lui continua le titre de vicaire général de l'Empire.

Pendant que Pierre était en Angleterre occupé à stipuler pour les intérêts de la Maison de Savoie, il apprit que le comte de Genève Adolphe lui refusait hommage, entraînant dans sa querelle le sire de Beaujeu qui possédait quelques terres dans le Bugey et le Valromey, dépendants du comte de Savoie, et en outre que les habitants de Turin se préparaient de nouveau à faire cause commune avec ses ennemis. Pierre repassa la Manche avec quelques troupes que lui confia Henri III, y joignit un corps d'armée savoisien assez considérable, et marcha contre le comte de Genève

qu'il battit et força à la soumission. Quant au sire de Beaujeu, il n'avait pas attendu la victoire de Pierre pour se déclarer son homme-lige. Mais les habitants de Turin, soutenus par les Astésans, s'étaient révoltés pendant la lutte. Obligé de se retourner contre ces nouveaux ennemis, Pierre, malgré son activité et son habileté, ne put les réduire. Plus heureux contre Éberard de Habsbourg, qui lui disputait la terre de Kibourg, il soutint victorieusement contre ce prince la ville de Berne qui, en reconnaissance, se mit sous sa protection (1266). Ce fut la dernière conquête de Pierre, qui mourut le 7 juin 1268. Son courage et ses talents militaires lui avaient valu le surnom de Petit-Charlemagne.

Comme il ne laissait de sa femme, Agnès de Faucigny, qu'une fille nommée Béatrix, mariée au dauphin de Vienne, Guy, auquel elle porta en dot le Faucigny, jadis annexé par le second mariage de Thomas, son frère Philippe, avant-dernier fils de Thomas, lui succéda. En France également, la Loi salique tourna plus tard contre son auteur, et les filles de Philippe-le-Long furent écartées du trône au profit de Charles-le-Bel. Comme Pierre, Philippe avait soixante ans lorsqu'il arriva au trône. Comme lui encore, destiné primitivement à l'état ecclésiastique, il avait été archevêque de

Lyon, gouverneur du patrimoine de Saint-Pierre et grand gonfalonier de l'Église. A l'avènement de son frère, prévoyant qu'il pourrait être appelé à lui succéder, il renonça à ses bénéfices, et épousa Alix de Méranie, qui ne lui porta en dot que le titre de comte palatin de Bourgogne. Après d'insignifiantes hostilités contre Guy, dauphin viennois, Philippe fut appelé par les habitants de Neuchâtel, que menaçait l'ambition de Rodolphe de Habsbourg (1). Philippe battit Rodolphe ; mais ce dernier ayant été élu empereur d'Allemagne en 1273, la lutte entre les deux princes devenait par trop inégale. La soumission du comte, en 1283, détourna l'orage qui menaçait de fondre sur la Savoie. Tels sont les seuls évènements à mentionner pour le règne de Philippe, qui mourut le 12 novembre 1285, six semaines après son homonyme Philippe III de France.

Son mariage avec Alix, resté stérile, avait mis à néant les prétentions que la Savoie aurait pu faire valoir sur la Bourgogne. D'un autre côté, son dernier frère Boniface, archevêque de Cantorbéry, l'ayant pré-

(1) La *Biographie* Didot donnant une autre cause à cette guerre, dit que Philippe défendait contre Rodolphe les droits de sa sœur à l'héritage de Kibourg.

Guelfes et des Gibelins subsistait encore, et en récompense obtint de l'Empereur la seigneurie d'Aoste (1). Dans ses lettres-patentes, datées de Mons, près Florence, le 8 mars 1313, Henri VII compare Amédée à un astre éclatant qui a toujours éclairé son trône royal. Peu après, la ville d'Ivrée, fatiguée de ses dissensions, se donna à lui. Enfin, Amédée contribua à affermir les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem dans leur récente conquête de Rhodes. A peine étaient-ils établis dans l'île, qu'Othman voulut les en chasser. Amédée s'embarqua avec quelques troupes pour cette croisade contre le fondateur de la puissance des Osmanlis, jeta ses secours dans la place, et combattit avec tant de valeur, que les Ottomans furent contraints de lever honteusement le siége. C'est pour perpétuer, dit-on, le souvenir de cette expédition qu'Amédée substitua aux aigles que ses prédécesseurs portaient dans leurs armoiries la fameuse devise F.E.R.T., et qui serait l'acrostiche des quatre mots : *Fortitudo Ejus Rhodum Tenuit.* Cependant, nous devons dire que Guichenon nie le fait, en s'appuyant sur une monnaie de Louis de Savoie, baron de Vaud, mort en 1301, où l'on voit la même devise sans ponctuation ou séparation de

(1) Villani, liv. IX, chap. 53. Paradin, *Histoire de Savoie.*

lettres, et sur une monnaie de Thomas, père d'Amédée V. Quoi qu'il en soit, Amédée finit son règne comme il l'avait commencé, c'est-à-dire en imposant, pour la dixième fois peut-être, la paix au turbulent dauphin de Vienne. Il se disposait à porter des secours à son gendre Andronic, empereur de Constantinople, menacé par les Ottomans, lorsqu'il mourut à Avignon, le 16 octobre 1323, à l'âge de soixante-quatorze ans. Ses talents, ses vertus et ses succès, en un mot les trente-deux siéges auxquels il assista, lui méritèrent le surnom de Grand.

Edouard, dit le Libéral, l'aîné des douze enfants d'Amédée V, lui succéda. Prince guerrier et entreprenant, il avait fait son apprentissage militaire sous les ordres de son père, contribué au gain de la victoire de Mons-en-Puelle, et, pendant l'expédition du comte en Italie, avait eu la régence du comté, dont il s'était acquitté avec honneur. Comme son père et ses prédécesseurs, il eut à combattre le dauphin de Vienne, ligué avec le comte de Genève et le baron de Faucigny. Il vainquit une première fois ses ennemis à Montmortier, dans le Chablais; mais à quelque temps de là, il fut battu dans la plaine de Saint-Jean-de-Vien, sous le château de Varey, en Bugey, 1325. Les ennemis n'ayant pas poussé plus loin leur avantage,

Edouard passa en France, accompagna Philippe de Valois dans son expédition contre les Flamands, se distingua à Cassel, et mourut peu de temps après à Gentilly, près Paris, le 4 novembre 1329, n'étant encore âgé que de quarante-cinq ans. Pour reconnaître les services qu'il avait reçus des Bernois contre le dauphin de Vienne, il justifia son surnom de Libéral, en leur remettant les droits de suzeraineté que les comtes de Savoie avaient obtenus en 1266. Berne ne revint plus à la Savoie, et entra bientôt dans la confédération helvétique qui avait commencé en 1308.

Edouard laissait une fille, Jeanne, mariée à Jean III de Bretagne. Elle fut écartée du trône suivant la loi de succession observée en Savoie depuis 1263 (1), et Aimon, second fils d'Amédée le Grand succéda à son frère. C'est ainsi que la loi Salique fut solennellement reconnue en 1329 en Savoie, c'est-à-dire treize ans après son adoption en France. Aimon raffermit par sa sagesse l'Etat qu'avaient ébranlé les fautes de son prédécesseur, et mérita le surnom de Pacifique. Ce n'est pas cependant qu'il n'ait été forcé, comme la plupart de ses devanciers, de déclarer la guerre à l'intraitable

(1) D'Argentré, *Histoire de Bretagne*, liv. IV, chap. 43. *Histoire généalogique de Sainte-Marthe*, liv. XXXV, chap. 6.

dauphin de Vienne ; mais ces hostilités furent les dernières. Guignes fut tué au siége du fort de la Perrière, sur la limite des deux pays, et son successeur Humbert conclut avec Aimon une paix définitive, qui fixa les limites des deux Etats. Après quelques hostilités sans importance au service de Philippe de Valois contre Edmond III d'Angleterre, il mourut au château de Montmélian, le 2 juin 1343, à l'âge de cinquante-deux ans. Son mariage avec Yolande de Montferrat, qui lui donnait des droits éventuels sur ce pays, fut plus tard, sous Charles III, une source de démêlés avec Mantoue et toute l'Italie.

Amédée III, surnommé le Comte Vert, pour la même raison que le prince de Galles Edouard, son contemporain, était appelé le Prince Noir, c'est-à-dire pour s'être présenté, à l'âge de treize ans, dans un tournois à Chambéry avec une armure et une livrée vertes, n'avait que dix ans à la mort de son père. Il eut pour tuteur son oncle Louis de Savoie, baron de Vaud, et pour parrain Amédée, comte de Genève. Les temps de minorité sont communément fort orageux : cependant il n'en fut pas ainsi sous l'administration de ces deux tuteurs, dont le premier put aller à Crécy, commander l'arrière-garde de Philippe de Valois. Pendant ce temps-là, Amédée allait au secours de son

cousin Jacques d'Achaïe, menacé dans sa principauté de Piémont par une ligue de tous ses voisins, délivrait le pays et y retenait les places de Chieri, Chivasso, Mondovi, Savigliano, Fossano et Coni, qu'il avait conquises. Sur ces entrefaites, Humbert II, dauphin de Vienne, ayant perdu son fils unique André, s'était décidé, en 1343, à ceder son duché au roi de France. Amédée fit tout au monde pour empêcher cette cession. Après une malheureuse expédition contre les Turcs, Humbert confirma, en 1349, sa donation, à condition qu'un fils du roi porterait le titre de dauphin pour la rappeler, et, dégoûté du monde, entra dans les ordres. Devenu ainsi malgré lui le voisin du roi de France, Amédée songea à se rapprocher du roi Jean, successeur de Philippe VI, conclut avec lui un traité pour fixer les limites respectives des deux pays, et épousa une cousine de Jean, Bonne de Bourbon. Mais cette alliance, conclue en 1355, avait été précédée de dix années d'hostilités presque continuelles.

A peine réconcilié avec le roi de France, Amédée se brouilla avec son cousin Jacques d'Achaïe, dont il avait voulu réprimer les actes de tyrannie en Piémont, et qui se révolta contre son suzerain. Amédée le battit, le fit prisonnier et se fit céder le Piémont, qu'il lui rendit un peu plus tard. Il combattit aussi à plu-

sieurs reprises le marquis de Saluces, un des plus incommodes voisins des comtes de Savoie. En 1359, il acquit de sa cousine Catherine de Vaud, qui n'avait pas eu d'enfants de ses trois maris, le Vaud, le Bugey et le Valromey, qui avaient été distraits de la Savoie depuis Amédée V. Il alla encore secourir l'empereur de Constantinople, Jean Paléologue, fils d'Andronic III et d'Anne de Savoie, sa tante, remporta de grands succès en Bulgarie et délivra l'empereur, puis revi n défendre le Montferrat menacé par l'ambition des Milanais, et jusqu'à la fin de sa vie ne cessa de guerroyer contre ses voisins. Pendant le grand schisme d'Occident, il prit parti pour Clément VII contre Urbain VI. En 1381, il acccompagna Louis d'Anjou dans son expédition contre Naples, et s'y distingua comme il avait fait partout; mais il y mourut de la peste, le 2 mars 1383. Il avait institué, en souvenir de ses hauts faits, l'ordre du Collier, appelé plus tard ordre de l'Annonciade, et qui fut conféré primitivement à quinze chevaliers.

Amédée VIII, surnommé le Comte Rouge à cause de la couleur de ses cheveux, se montra digne de son père et de son aïeul. N'étant encore qu'héritier présomptif du trône, il s'était distingué à Rosebecque en 1382, au milieu de cette foule de princes des provinces

impériales, habitués à suivre l'impulsion de la royauté française. Une fois roi, il continua à rendre des services à Charles VI; car il fit lever aux Anglais, alliés des Flamands, le siége d'Ypres, et se distingua à la prise de Bourbourg (1). Une révolte des Valesans soulevés par Galéas Visconti, seigneur de Milan, le rappela dans ses Etats. Après avoir réduit les rebelles et guerroyé contre le marquis de Saluces, qui, pour échapper à la suzeraineté des comtes de Savoie, avait prêté hommage aux rois de France, il revint en France pour prendre part à cette fameuse descente en Angleterre dont parle Froissard. L'expédition n'ayant pas eu lieu, Amédée revint en Savoie, où il eut à lutter encore contre le marquis de Montfort et contre les Valesans. En 1388, au plus fort de la querelle des Angevins et de la maison de Duras dans le royaume de Naples, il était à Paris, préparant avec les ducs de Bourgogne et de Berry une expédition contre la Bretagne, quand il apprit que les habitants de Barcelonnette, qui s'étaient déclarés pour la maison de Duras, s'étaient donnés à lui par crainte des Angevins, et, bientôt après, ils furent imités par ceux de Nice, de Vintimiglia et de Villafranca. La

(1) Froissard, *Chronique de Flandre.*

première de ces villes a été cédée par la Savoie en 1713; les autres lui sont restées jusqu'au traité de Turin, conclu en 1760. Trois ans plus tard, Amédée mourait d'une chute de cheval, à l'âge de trente-et-un ans. Par son testament, il avait rétabli l'ordre de primogéniture, plusieurs fois violé en Savoie, ainsi que nous l'avons vu, pour l'ordre de proximité, et qui depuis lors fut toujours observé.

Comme Amédée VIII n'avait que huit ans à la mort de son père, il fut placé sous la tutelle de Bonne de Bourbon, son aïeule, au préjudice de sa mère, Bonne de Berry, et, malgré son jeune âge, le jeune comte épousa Marie de Bourgogne, fille de Philippe le Hardi, chef de la maison de Valois-Bourgogne. Cette régence fut encore assez paisible, à part quelques intrigues des trois maisons françaises représentées par ces princesses, et les prétentions de Bonne de Berry qui, s'étant remariée avec un comte d'Armagnac, prétendait distraire de la couronne de Savoie la Tarentaise et le Faucigny, qui avaient formé son douaire. Ces pays furent déclarés inaliénables, au moyen d'une compensation pécuniaire qui fut payée à cette princesse. Devenu majeur, Amédée acheta le comté de Génevois et compléta l'acquisition de la Bresse et du Bugey, en se faisant céder par le même comte géne-

vois, Oddon de Villars, toutes les terres que celui-ci possédait dans ces deux pays. Puis il intervint dans les affaires de France en faveur de son beau-frère Jean-Sans-Peur, dont il blâmait cependant l'ambition et la violence. Lorsque Sigismond fit en 1414 un voyage en Italie, pour y rétablir les droits de l'autorité impériale, Amédée lui fit le plus brillant accueil en Savoie, et envoya des ambassadeurs à Aix-la-Chapelle pour son couronnement. Il participa également par des envoyés au concile de Constance, qui, du mois de novembre 1414 au mois d'avril 1418, déposa les trois papes Jean XXIII, Grégoire XII et Benoît XIII, au profit de Martin V, proclama la suprématie des conciles œcuméniques sur le souverain pontife, brûla l'hérésiarque Jean Huss, enfin réprouva l'apologie du meurtre de Louis d'Orléans, écrite par J. Petit en faveur du duc de Bourgogne Jean Sans-Peur. Dans l'intervalle des séances de ce concile, l'empereur Sigismond, pour reconnaître les services qu'Amédée et ses prédécesseurs avaient rendus à l'empire, érigea les comtés de Savoie et de Piémont en duchés, par lettres-patentes datées de Chambéry, le 19 février 1416.

Ainsi avait grandi lentement, mais d'une manière continue, ce petit Etat de la Savoie, perdu pendant

tout le moyen-âge dans la grande lutte de l'Allemagne et de l'Italie entre bien d'autres maisons princières plus puissantes auxquelles il était destiné à survivre. Composé à l'origine de la Savoie et de la Maurienne, il avait acquis successivement le Chablais, le Bas-Valais, le comté de Turin, le Val-d'Aoste, le Bugey, la Tarentaise, le Faucigny, le Valais, la terre de Kibourg, le pays de Vaud, le Baugé, la Bresse, la vallée de Barcelonnette, le comté de Nice et le Génevois ; c'est-à-dire qu'au commencement du quinzième siècle, il s'étendait du lac de Genève à la Méditerranée, sur laquelle il avait une échappée de littoral par Nice, et de la Saône à la Sesia. Amédée VIII, dit Olivier de La Marche, fit de ses Etats le pays le plus riche, le plus sûr et le plus plantureux de son voisinage. C'est, en effet, à partir de ce règne que la domination de la Savoie s'établit solidement en Italie et acquit une importance toujours croissante.

II

LES DUCS DE SAVOIE.

1416 - 1720

Deux ans après l'érection des comtés de Savoie et de Piémont en duchés, Louis, prince de Piémont et d'Achaïe, mourut (1418). C'était le petit-fils de ce Philippe que son oncle Amédée V avait ainsi désintéressé en montant sur le trône, et qui tirait lui-même ses droits sur l'Achaïe, c'est-à-dire la Morée, l'Attique et la Béotie, de sa femme Isabelle de Villehardouin. Amédée VIII ne songea pas à faire valoir les droits de son cousin sur la Grèce ; mais il recouvra avec joie la belle province du Piémont, détachée de la Savoie depuis 1385, et qui n'en fut plus désormais séparée.

Bientôt après (1423), une nouvelle acquisition arrondit ses Etats. Louis de Poitiers, souverain du Valentinois et du Diois, par son testament daté de 1419,

l'avait vendu au Dauphin, fils de Charles VI. Mais celui-ci n'ayant pu remplir les conditions du marché, les deux pays retournèrent au duc de Savoie, qui les céda plus tard (1446) à Charles VII, en échange du Faucigny. A la même époque, et à la sollicitude du pape Martin V, Amédée envoyait un corps de troupes contre les Hussites ; mais il n'alla point en Bohême, et bien lui en prit, car les Croisés n'éprouvèrent que des revers dans cette expédition qui dura jusqu'au concile de Bâle, 1431. Il préféra entrer dans la ligue des Florentins, des Vénitiens, du duc de Ferrare et du roi d'Aragon contre Philippe-Marie, duc de Milan. Vaincu à Macalo par le condottiere Carmagnola, Philippe-Marie offrit la paix à ses ennemis, en attendant qu'il pût s'en venger. Plus heureux que ses alliés, qui furent battus quelques années plus tard à Milan, Amédée y gagna le comté de Verceil, resté depuis cette époque dans la maison de Savoie.

Cette même année 1428, Amédée ayant perdu sa femme Marie de Bourgogne, songea à se retirer du monde. En attendant qu'il pût mettre à exécution ce projet, il redoubla de zèle pour la religion et entreprit de réformer dans ses Etats les abus qui discréditaient l'Eglise, et qui amenèrent en 1517 la réformation en Allemagne. En cela, il obéissait aux prescriptions du

Concile de Constance, dont les Pères avaient statué que de dix en dix ans il y aurait des Conciles généraux et provinciaux où l'on s'occuperait uniquement de rétablir la pureté des anciennes mœurs. Le pape Martin V lui accorda sans difficulté la bulle nécessaire pour l'autoriser dans cette importante réforme.

La tranquillité de la Savoie à cette époque faisait contraste avec l'État de la France, en proie aux ravages des Anglais, qui s'étaient emparés de toute la partie septentrionale du royaume, et qui assiégeaient Orléans. Si ce boulevard de la Loire n'eût été défendu victorieusement par Jeanne Darc, ils fussent devenus les maîtres de la France entière. Sur ces entrefaites, et comme le *roi de Bourges* luttait péniblement pour leur reprendre la Champagne, Amédée ne résista pas à l'invitation que lui fit le prince d'Orange, Louis de Châlons, de se liguer avec lui pour envahir le Dauphiné. Mais les alliés furent si rudement reçus par Raoul de Gancourt, au château d'Anton, sur le Rhône, qu'Amédée, obligé de repasser le fleuve en toute hâte pour sauver sa liberté, ne chercha pas à venger sa défaite, et ne fit pas de nouvelle tentative sur le Dauphiné. C'était en mai 1430 : ce mois-là précisément, Jeanne Darc était faite prisonnière à Compiègne.

Peu après, 1431, Martin V mourut, au moment

d'assembler le concile de Bâle. Le nouveau pape, Eugène IV, un Vénitien, entra, dès l'origine, en lutte avec cette assemblée. D'un autre côté, la guerre avait recommencé entre le duc de Milan, la République de Venise et l'Etat de Florence. Amédée se mêla le moins qu'il lui fut possible à ces démêlés qui n'avaient d'autre résultat que d'affaiblir l'Italie au profit des nations étrangères, et se contenta de contenir la turbulence de son incommode voisin le marquis de Montferrat. De même, quoique lié par traité avec le duc de Bourgogne, Philippe le-Bon, il ne lui envoya aucun secours dans la lutte que celui-ci soutint en 1434 avec Jean de Bourbon. Fatigué de combats, il ne recherchait plus que la paix, et s'occupait tout entier de l'administration intérieure de ses Etats.

Il y avait déjà une vingtaine d'années qu'Amédée avait fondé à Tonon, près du lac Léman, le fameux prieuré de Ripaille, délicieuse retraite qui a donné naissance à l'expression proverbiale : *faire ripaille*. Il y avait établi des religieux du monastère de saint Maurice en Chablais, et donnait tous ses soins à cet établissement, avec l'idée de s'y retirer un jour. Un complot formé, en 1434, contre ses jours par un gentilhomme breton nommé Galois, le détermina. Mais, dans le but de protéger la Savoie contre ses voisins, et

en même temps pour concilier ses vues de retraite avec ses devoirs de souverain, il institua, sous l'invocation de saint Maurice, patron de la Savoie, un ordre de chevalerie, dont il fut naturellement le chef, à la fois religieux et militaire, et composé seulement de six membres, plus un doyen. Le lieu de leur retraite était Ripaille. Le repos de la Savoie étant ainsi assuré, il remit la lieutenance générale du royaume à son fils aîné Louis, âgé de trente-deux ans, nomma son second fils Philippe comte de Genève, et, cela fait, prit la robe de drap gris des nouveaux chevaliers.

Amédée ne tarda pas à être tiré de sa retraite dans des circonstances extraordinaires. Eugène IV, alarmé des atteintes portées à son autorité par le concile de Bâle, avait à deux reprises prononcé la dissolution de cette assemblée : la première fois, en 1431, la seconde, en 1437, et transféré le concile, d'abord à Ferrare, puis à Florence. Ce coup d'état pontifical occasionna une nouvelle scission, appelée le petit schisme, pour le distinguer du grand schisme d'occident, qui avait duré de 1378 à 1414. Les prélats restés à Bâle entamèrent une procédure contre le Pape, le suspendirent comme contumace, et finissant par le déposer, élurent en sa place, 15 novembre 1439, le grand maître de l'ordre de saint Maurice. Celui accepta, et

en conséquence abdiqua définitivement, quelques mois plus tard, la couronne de Savoie.

L'Allemagne et la France, tout en s'associant aux décisions du concile, restèrent neutres dans cette grande querelle. En Italie, les puissances belligérantes prirent parti, selon leur intérêt, dans le nouveau schisme : le duc de Milan et Alphonse d'Aragon pour Félix V ; Venise, Florence et René d'Anjou pour Eugène IV. Amédée se rendit d'abord à Bâle où il séjourna pendant trois ans, puis à Lausanne, d'où il fit plusieurs voyages à Genève, laissant à Bâle six cardinaux, avec tous les évêques et les prélats, pour y continuer le concile. En 1447, Eugène IV mourut, et fut remplacé à Rome par Nicolas V. Ainsi le schisme menacait de s'éterniser, lorsque le roi de France, Charles VII, entreprit de rendre la paix et l'union à l'Eglise, en engageant Amédée à se démettre de la tiare. Sa démarche fut couronnée de succès, après des négociations très laborieuses, où il eut le mérite de refuser la Savoie que lui offrait Nicolas V, et Amédée ou Félix abdiqua en 1449, après avoir obtenu de demeurer cardinal-légat à vie dans les Etats de Savoie, avec le premier rang dans l'Eglise après le Pape, et le droit de conserver jusqu'à sa mort les ornements pontificaux.

Au surplus, Amédée ne jouit pas longtemps de ces honneurs exceptionnels. Retiré de nouveau à Ripaille, il y reprit sa vie d'ermite, plus content d'avoir mis fin au schisme qu'affligé d'avoir cédé le pontificat suprême, vivant du reste en bonnes relations avec Nicolas V, qui de son côté remplit scrupuleusement toutes les obligations qu'il avait acceptées. Environ dix mois après sa troisième abdication, il fut atteint à Genève d'une maladie qui, jointe à son âge assez avancé (il avait soixante-sept ans), le fit descendre au tombeau. Ses restes furent portés à Ripaille. Il était le premier prince de sa famille qui eût donné un code à la Savoie.

Après Amédée VIII, les destinées de la Savoie s'obscurcissent pour longtemps. Pendant un siècle environ, huit princes se succèdent, dont les sept premiers passent comme des ombres, rapidement et sans intérêt, et le huitième, qui règne près de cinquante ans, se soutient péniblement contre ses voisins. Durant cette longue période, le génie protecteur de la Savoie semble s'être endormi.

Administrateur du duché depuis 1434, duc de nom à partir de 1440, Louis ne cessa jamais de consulter son père en toute circonstance. Les premières années de son règne furent du reste assez paisibles. Comme

Amédée VIII, il réforma les abus judiciaires, et, à l'imitation de Charles V de France, il déclara le domaine ducal inaliénable. Mais où il manqua de résolution, c'est en 1447, quand une révolution renversa à Milan son beau-frère Philippe-Marie.

Ce prince, le dernier des Visconti établis à Milan depuis 1295, après s'être rendu célèbre par des succès dus au reste à sa politique astucieuse, était devenu un exemple de l'instabilité des choses humaines. Fils cadet de Jean Galéas et d'abord comte de Pavie, il avait succédé à son frère Jean-Marie en 1412, et épousé sa veuve dont il employa la riche dot à s'assurer la possession de Milan. Il la fit ensuite décapiter sur une fausse accusation d'adultère. Ayant pris à sa solde le condottiere Carmagnola, il avait rétabli la domination des Visconti sur toute la Lombardie, et enlevé aux Suisses Bellinzona, ainsi que le val de Levantine. Carmagnola, qu'il ne paya que d'ingratitude, étant passé aux Vénitiens, il l'avait remplacé par Piccinino et Sforza, et donné à ce dernier la main de sa fille naturelle Blanche-Marie. Vaincu à Casal par les Vénitiens, il en mourut de douleur.

Telle était la riche proie que se disputaient : l'empereur Frédéric III, comme suzerain de l'Italie; Alphonse V de Naples, en qualité d'héritier testamen-

taire; Charles d'Orléans, à titre de fils de Valentine, sœur des deux derniers ducs; enfin François Sforza. Ce dernier prétendant, le plus redoutable, était par cela même le plus détesté des Milanais qui, se proclamant en république, invoquèrent l'appui de toutes les puissances de l'Europe, entre autres celui de Louis de Savoie. Le duc ne leur envoya pas assez de soldats pour les sauver, et Sforza, vainqueur des Vénitiens, puis des Savoisiens, et enfin des Milanais, devint en 1450 le fondateur d'une nouvelle maison ducale.

En compensation de ce désastre, Louis acquit, la même année 1450, la souveraineté de la ville de Fribourg qui, pour échapper aux incursions des Bernois, se donna à lui. La Savoie devait conserver cette acquisition jusqu'en 1478. En même temps Sforza, menacé de nouveau par les Vénitiens, concluait la paix avec le duc de Savoie. Mais, à quelques mois de là, Louis fut menacé par un ennemi bien plus redoutable, le roi de France.

En 1451, la guerre de Cent ans était à peu près terminée. La bataille de Formigny avait enlevé aux Anglais la Normandie; Bordeaux et Bayonne étaient reconquis, et nos ennemis allaient bientôt être expulsés de la Guyenne. A la même époque, Louis de France, plus tard Louis XI, toujours en mésintelli-

gence avec son père, tranchait du souverain dans son apanage du Dauphiné, y entretenait un état militaire hors de proportion avec les ressources du pays, négociait avec les princes d'Italie, et enfin concluait alliance avec le duc de Savoie, en fiançant, malgré l'opposition formelle de Charles VII, Charlotte, fille de Louis, alors âgée de six ans. Le roi de France déclara la guerre au duc de Savoie, pour avoir consenti à ce mariage, comme aussi pour avoir abandonné à la vengeance de son favori Compeys trois des plus illustres seigneurs du pays, et au mois d'août 1452, il se mit en marche avec un corps d'armée. Le duc, épouvanté, invoqua la médiation du cardinal d'Estouteville, légat du Pape. Charles VII, de son côté, apprenant la nouvelle d'une descente des Anglais, consentit à négocier. Le traité fut signé à Feurs, près de Montbrison, et la réconciliation entre la France et la Savoie scellée par le mariage d'Yolande de France, seconde fille de Charles VII, avec le prince de Piémont Amédée. Quant à celui du dauphin, il fut différé, mais reconnu. Enfin les trois seigneurs exilés furent réhabilités et rétablis dans leurs biens. Louis de France, à son tour, déclara la guerre à son futur beau-père; mais, après quelques hostilités sans importance, Louis de Savoie se réconcilia avec son irascible gendre.

En 1454, le duc de Savoie se fit comprendre dans le traité de Lodi, pour la pacification générale de l'Italie, et en profita pour régler la frontière commune au Milanais et à la Savoie. Dans les dernières années du règne de Charles VII, il eut à s'interposer plus d'une fois entre le père et le fils, et dans ces différentes circonstances, il se prononça constamment contre le dauphin.

Au surplus, il avait lui-même un Louis XI dans la personne de son fils Philippe, comte de Bresse, ambitieux et jaloux du prince de Piémont, héritier légal du trône. Se mettant en rébellion contre son père, Philippe alla jusqu'à massacrer un des principaux seigneurs de la Savoie dans la chapelle même du duc. Afin de rétablir la paix dans ses Etats, Louis se décida à faire un voyage en France, pour y concerter ses mesures avec Louis XI, qui avait remplacé son père en 1461. D'un commun accord entre les deux souverains, le jeune Philippe fut attiré en France et retenu prisonnier à Loches. Pour reconnaître ce service, aussi humiliant pour le duc de Savoie que honteux pour le roi de France, Louis fit un second voyage pour venir avertir Louis XI du complot que tramaient contre lui les principaux seigneurs du royaume. C'était la ligue dite du Bien public. Dé-

marche d'autant plus méritoire de la part de Louis, qu'il était en ce moment-là fort tourmenté de la goutte. Obligé de s'arrêter à Lyon, il y mourut, à peine arrivé, le 29 janvier 1465. De sa femme Anne de Lusignan, il avait eu quatorze enfants, dont deux régnèrent après lui : Amédée IX et Philippe II.

L'aîné, qui ne resta que sept ans sur le trône, fut un prince faible d'esprit et de corps, incapable par conséquent de régner par lui-même. Mais il eut de grandes vertus privées, comme le bon roi de France Robert le Pieux, et fut béatifié après sa mort, d'où son nom de Bienheureux. Sa femme Yolande, qui eut une grande influence sur lui, exerça en réalité le pouvoir sous son nom. Un des premiers soins d'Amédée fut d'envoyer des secours à son beau-frère, qui lui dut en partie le gain de la bataille de Montlhéry, car ce furent les gendarmes dauphinois et savoisiens qui mirent en déroute l'aile gauche bourguignonne. En récompense, il demanda et obtint la liberté de son frère Philippe de Bresse, détenu à Loches depuis 1464. Mais il n'en fut pas payé de retour. Après quelques hostilités sans importance avec le marquis de Montferrat et le duc de Milan, Amédée, devenu infirme avant l'âge (il était épileptique), se résolut, en 1469, à déférer à sa femme l'administration de ses Etats, à titre de régente. De là

des jalousies de la part de trois de ses frères : Jean, comte de Genève ; Jacques, comte de Romont ; et Philippe de Bresse, qui se liguèrent pour s'emparer du gouvernement. Yolande, pour mettre son mari à l'abri d'un coup de main, l'avait conduit au château de Montmélian. Les princes vinrent l'assiéger dans cette forteresse, et la ville prise fut pillée. La régente, afin d'éviter le même sort au château, se vit obligée de conclure avec ses beaux-frères un traité humiliant, qui ne les empêcha pas de se saisir de la personne du duc et de le conduire à Chambéry. Yolande, parvenue à leur échapper, se réfugia au château d'Apremont, d'où elle invoqua le secours de son frère. Louis XI envoya effectivement quelques troupes qui délivrèrent la princesse et lui ménagèrent un accommodement avec les princes. Sur ces entrefaites, Amédée, qui n'avait fait que languir depuis trois ans, mourut, à peine âgé de trente-sept ans. Il avait eu d'Yolande neuf enfants, dont l'aîné était mort avant l'âge de quinze ans en 1471, et dont les deux suivants lui succédèrent tour-à-tour.

Roi à huit ans, Philibert mourut à dix-huit, et les dix années de son règne, ou plutôt de sa minorité, furent une suite non interrompue de malheurs. Yolande vit les prétentions de ses beaux-frères se renouveler de

plus belle, et, en outre, elle se trouva compromise entre les intérêts opposés de Louis XI et du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. Assiégée de nouveau dans Montmélian par les princes, elle souscrivit à un second traité, qui lui enleva le jeune duc, et se retira en Dauphiné. Au bout de quelque temps elle en revint, ses beaux-frères s'étant divisés. Le comte de Romont se retira auprès du duc de Bourgogne; Philippe de Bresse, à la cour de France. Il ne resta à Chambéry que Jean-Louis de Savoie, évêque de Genève, que, d'après les dernières conventions, la duchesse devait consulter dans toutes les grandes affaires de l'Etat.

On ne tarda pas à apprendre en Savoie que Charles le Téméraire venait de se heurter contre les Suisses. Pour venger son lieutenant Hagenbach, décapité en 1474 dans une émeute à Brisach, le duc de Bourgogne avait été leur livrer bataille entre Béfort et Montbéliard. Jacques de Romon se trouva à Héricourt. Sans se laisser abattre par le revers de son chef, l'oncle de Philippe ne cessa de provoquer les montagnards. Il lui en coûta cher : les gens de Berne et de Fribourg le chassèrent en quinze jours de toutes ses seigneuries et poussèrent jusqu'à Genève, qui fut obligé de se racheter moyennant une forte rançon. Quand le grand

duc d'Occident marcha contre eux pour venger son allié, les Suisses effrayés allèrent jusqu'à lui offrir la restitution de ce qui avait été enlevé au comte de Romont. Mais le Téméraire fut inexorable. Il s'empara de Granson et en fit noyer la garnison, qui s'était rendue sur parole. Cet horrible massacre exaspéra les Suisses, qui lui infligèrent sous les murs mêmes de cette ville un honteux désastre, 1476. Trois mois après, Charles vint de nouveau les attaquer à Morat, près Berne, petite ville qui avait appartenu au comte de Romont. Cette fois la défaite fut si sanglante que *cruel comme à Morat* fut pendant longtemps un dicton populaire chez eux. En effet, ils ne firent point de prisonniers et purent ériger une pyramide avec les ossements des soldats bourguignons. Rendu furieux par ces deux revers, le duc fit arrêter traîtreusement à Gex son ancienne alliée, la régente Yolande, dont il soupçonnait la fidélité, et la fit conduire au château de Rouvres, près Dijon. Il chercha aussi à s'emparer de la personne de Philibert ; mais celui-ci fut enlevé par un gentilhomme piémontais, et de son côté Louis XI, qui entretenait cette guerre sans y prendre part autrement que par des négociations, se fit remettre le duc, ainsi que les châteaux de Chambéry et de Montmélian, et déférer par les Etats de Savoie le protecto-

rat du pays. Ainsi la régente était aux mains du duc de Bourgogne; le duc au pouvoir de l'astucieux Louis XI, plus redoutable encore que son rival.

Peu de temps avant la bataille de Nancy, Yolande recouvra la liberté. Enlevée par des agents français, elle alla trouver son frère au Plessis-les-Tours, et en obtint de recouvrer le gouvernement de la Savoie. Néanmoins, une fois de retour dans ses Etats, elle fut obligée d'invoquer le secours du duc de Milan contre Philippe de Bresse, que Louis XI avait établi gouverneur du Piémont, et qui ne voulait pas se départir de son autorité. Galéas-Marie marcha contre Philippe, qui, effrayé et non soutenu par le roi de France, se soumit. L'année suivante, 1478, Yolande se libéra envers les gens de Fribourg, auxquels elle devait de l'argent qu'elle ne pouvait leur payer, en les dégageant de toute dépendance vis-à-vis de la Savoie. Cette ville devenue libre ne tarda pas à s'agréger à la ligue helvétique.

La cession de Fribourg et la refonte des *Vetera statuta Sabaudiæ* furent les deux derniers actes d'Yolande, qui mourut la même année, d'autant plus regrettée que, Philibert n'étant encore âgé que de quatorze ans, les dissensions ne pouvaient que s'augmenter entre les divers membres de la famille ducale.

Pour les éviter, les Etats de Savoie confièrent de nouveau le protectorat du pays à Louis XI ; mais celui-ci, qui espérait profiter des troubles pour trouver l'occasion de réunir la Savoie à la France, ne fit rien pour faire cesser l'anarchie, qui continua jusqu'à la mort de Philibert, arrivée le 22 avril 1482. Ce prince, qui ne régna pas un seul instant par lui-même, périt d'un excès de chasse, d'où son surnom de Chasseur. Epuisé prématurément par toutes sortes d'exercices violents, il ne laissait point d'enfants de sa femme Marie-Blanche Sforza.

Moins âgé de trois ans seulement que son aîné, Charles Ier régna également trois ans de moins, et mourut par conséquent fort jeune ; mais il eut néanmoins le temps de donner des preuves de courage qui lui valurent le surnom de Guerrier. Louis XI, son oncle et parrain, qui l'avait fait élever en France par Dunois, le prit sous son étroite tutelle et choisit l'évêque de Genève pour gouverneur et lieutenant-général des provinces en deçà des Alpes. Devenu indépendant l'année suivante par la mort du roi de France, Charles gouverna par lui-même et montra sa fermeté en résistant au pape, aussi bien qu'au chapitre de Genève, qui avaient choisi chacun un candidat à l'évêché, en concurrence avec François de Savoie, son oncle, nom-

mé par lui et qu'il maintint contre ses adversaires. Il eut ensuite à combattre un des intraitables ennemis de la Savoie, le marquis de Saluces, ancien feudataire du Dauphiné, et par conséquent de la France, le battit sans tenir compte des représentations de Charles VIII et s'empara de ses Etats. Pour désarmer le roi de France, il l'alla voir à Lyon. C'est là qu'il lui présenta un de ses *pages-chevaucheurs*, Bayard, que Charles VIII désira recevoir en présent du duc. Mais l'affaire du marquis de Saluces ne reçut pas de solution. En 1487, à la mort de sa tante, Charlotte de Lusignan, veuve de Louis de Savoie et reine titulaire de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie, il hérita de ses prétentions, et fit battre monnaie aux armes de Chypre et de Savoie. C'est de là que les ducs de Savoie ont pris plus tard la couronne fermée et le titre d'Altesse Royale. Peu de temps après, Charles fut atteint d'un mal subit, et succomba le 13 mars 1489, âgé seulement de trente-et-un ans. C'était un prince d'humeur mélancolique : depuis les orages de sa tutelle, il s'était donné pour blason un soleil se levant au milieu d'une tempête.

Charles Ier avait épousé, en 1485, Blanche de Montferrat, dont il eut Yolande, qui épousa en 1500 son oncle, Philippe le Beau, lequel fut duc de Savoie,

et Charles II, qui n'avait que neuf mois à la mort de son père, et qui mourut à l'âge de huit ans. Blanche, sa mère, prit la régence en dépit des prétentions des comtes de Genève et de Bresse, et de celles de François de Savoie, devenu archevêque d'Auch. Ces deux derniers obtinrent les fonctions de lieutenant-général de Savoie, et Philippe de Bresse fut en outre chargé de l'éducation du jeune souverain. Le marquis de Saluces ayant voulu profiter de ces troubles pour reconquérir son marquisat, Blanche le désarma en le lui rendant. Lorsque le roi de France commença son expédition d'Italie (1494), la régente non-seulement lui accorda le passage à travers les Etats de son fils ; mais encore elle prêta à l'imprévoyant Charles VIII tout l'argent nécessaire pour subvenir aux frais de son entreprise, et, après la bataille de Fornoue, elle l'accueillit encore avec distinction. Quelques mois plus tard, le jeune prince de Savoie mourait d'accident, étant tombé de son lit en mars 1496.

La ligne directe de succession étant de nouveau interrompue par la mort prématurée de Charles II, la couronne revenait à son grand-oncle, le turbulent Philippe de Bresse, qui s'était intitulé lui-même Sans-Terre, comme le frère cadet de Richard Cœur de Lion, parce que dans l'origine on ne lui avait pas

donné d'apanage, et qui plus tard justifia ce titre, quand les Suisses lui enlevèrent ses possessions. Après son emprisonnement en 1464, il avait d'abord pris parti pour Charles le Téméraire; plus tard, au contraire, il s'était réconcilié avec le roi de France, qu'il avait servi fidèlement et avait occupé plusieurs hauts emplois à la cour de France, ainsi qu'en Savoie. Enfin il avait suivi Charles VIII à la conquête de Naples. Né en 1438, ce prince n'avait que quarante-huit ans lorsqu'il parvint à un trône, dont avait paru l'éloigner à jamais la nombreuse lignée de Louis, car il n'en était que le cinquième enfant mâle; mais une mauvaise étoile prévalut presque constamment dans sa destinée, attendu qu'il ne régna que dix-huit mois. Au moment où il commençait à se signaler par d'utiles règlements concernant l'administration de la justice, il fut brusquement enlevé à l'affection de ses sujets, le 7 novembre 1497. De sa femme Marguerite de Bourbon, il laissait : Philippe II, qui lui succéda immédiatement; Louise de Savoie, qui épousa Charles d'Angoulême et fut la mère du roi de François Ier. De sa seconde femme, Claudine de Penthièvre, il eut, Charles III, qui succéda à son aîné Philibert, et Philippe, comte de Génevois, qui s'établit en France et devint le chef de la maison de Nemours.

Né à Pont-d'Ain, en Bresse, le 10 avril 1480, et élevé à la cour de France, Philibert II accompagna son père dans l'expédition de Charles VIII, et, devenu duc, suivit en 1497 l'empereur Maximilien dans sa campagne contre les Florentins. Lorsque Louis XII franchit à son tour les Alpes, le duc de Savoie non-seulement lui accorda le passage à travers ses Etats, mais encore contribua aux deux conquêtes successives du Milanais. Ce prince avait donc prouvé qu'il était aussi brave que beau, lorsqu'en 1504, il mourut subitement pour avoir bu de l'eau de source dans une partie de chasse. Passionné pour les plaisirs comme son homonyme Philibert Ier, il passait son temps en fêtes et en tournois. Marié deux fois, il ne laissa pas d'enfants. Sa première femme était sa nièce Yolande, fille de Charles Ier. Sa seconde, Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien et veuve de Jean de Castille, après la mort de son second époux, lui érigea un magnifique mausolée dans l'église de Brou, près de Bourg, où elle fut elle-même enterrée en 1530, après avoir exercé le gouvernement des Pays-Bas.

Charles III dit le Bon, âgé de dix-huit ans, succéda à son frère. Prince d'un naturel pacifique, il ne chercha que la paix pendant son règne d'un demi-siècle, mais sans pouvoir y arriver, parce qu'il fut en-

traîné malgré lui dans la querelle de la France et de la maison d'Autriche.

Les commencements de ce règne furent au reste brillants. En 1507, Charles III donna des secours à Louis XII contre les Génois. Deux ans plus tard, il entrait dans la ligue de Cambrai contre Venise, pour recouvrer le royaume de Chypre enlevé à la maison de Lusignan en 1489, et prenait sa part de la victoire d'Agnadel. Mais l'année suivante, Jules II ayant retourné la ligue contre le roi de France, le duc de Savoie fit d'inutiles efforts pour réconcilier le pape avec Louis XII. Plus heureux auprès de Léon X, qui remplaça Jules II en 1513, il conclut le mariage de sa sœur Philiberte avec Julien de Médicis, frère du Pape. De son côté, Louis XII désavoua le concile de Pise quelques mois avant sa mort. Charles III se montra d'abord l'allié fidèle de son successeur, fils de sa sœur Louise. Aussi lorsque François Ier annonça l'intention de franchir les Alpes pour conquérir le Milanais, le duc de Savoie vit tout le Piémont ravagé par les Suisses de Prosper Colonna et du cardinal de Sion; mais un gentilhomme piémontais, Charles de Soliers, amena au roi de France les plus expérimentés des montagnards qui conduisirent l'armée française du Dauphiné dans le pays de Saluces par les cols de

Sestrières, d'Agnello et d'Argentière. Le premier de ces corps, composé de cavalerie, ayant surpris et fait prisonnier Colonna à Villafranca, non loin des sources du Pô, les Suisses rétrogradèrent. François Ier étant arrivé à Turin, Charles III se flatta de lui ménager l'alliance helvétique. Le roi de France croyait les Suisses gagnés, lorsque ceux-ci vinrent inopinément lui présenter la bataille à Marigna ou Meleganno, près Pavie. On sait que dans ce combat de géants, qui dura deux jours, François Ier remporta la victoire, grâce à Bayard et surtout à l'arrivée des Vénitiens, lors de la dernière affaire. Le duc de Savoie n'était point de sa personne à cet engagement ; mais il y était représenté par son artillerie, et il négocia la conférence de Bologne entre le Pape et le roi de France, ainsi que la paix perpétuelle qui fut conclue avec les Suisses en 1516.

La paix étant rétablie en Europe, pour quelques années du moins, Charles III réorganisa l'ordre du Collier établi par Amédée VI. Il en modifia les emblèmes, ajouta quinze rose blanches et rouges aux quinze locs du collier, et l'appela l'Annonciade en l'honneur de la sainte Vierge.

Lorsqu'éclata la rivalité entre François Ier et Charles-Quint, Charles III, oncle du premier, époux de Béa-

trix de Portugal, belle-sœur de l'empereur, se déclara neutre ; mais la Savoie étant sur le passage de France en Italie, il fut obligé d'accorder le passage à François Ier. Après la défaite de Pavie, il s'entremit pour obtenir la délivrance du roi, et, à la suite du traité de Madrid, arrêta le mariage (qui n'eut pas lieu) de Louis de Savoie, prince de Piémont, avec Marguerite de France, sœur de François Ier. Quand la guerre se ralluma, par suite du refus de François Ier d'exécuter le traité de Madrid, Charles III continua de garder une neutralité devenue de jour en jour plus difficile, et ne songea qu'à amener entre les deux souverains la réconciliation qui se fit à Cambrai en 1529.

L'année suivante, Charles-Quint, maître de l'Italie, étant allé se faire couronner à Bologne, le duc dut le suivre au double titre de parent et de vassal. Il en profita pour réclamer au Pape et à l'Empereur la possession de l'île de Chypre, et Charles-Quint, ainsi que Clément VII, intercédèrent effectivement auprès des Vénitiens ; mais ceux-ci refusèrent net de rendre l'île. L'empereur, pour dédommager le duc de Savoie, lui donna le comté d'Asti, dans le bassin du Tanaro, que les Français avaient possédé depuis Valentine de Visconti jusqu'en 1529.

En 1532, Genève ayant expulsé son évêque se pro-

clama en république, accueillit la réforme et appela Calvin. Quelques années auparavant, elle avait fait alliance avec Berne et Fribourg. Si Charles III n'eût pas voulu rétablir l'évêque La Baume, il aurait conservé son autorité sur Genève; mais, zélé catholique, il en appela aux armes pour réduire la ville rebelle. François Ier, qui n'avait pas les mêmes scrupules, et qui d'ailleurs était mécontent de la donation d'Asti, expédia des secours à Genève. Charles battit les premières troupes envoyées par le roi de France. Là se bornèrent ses succès. Les Bernois ayant fait alliance avec la nouvelle république, envahirent le pays situé au nord du lac Léman, débloquèrent Genève et s'emparèrent de Lausanne, ainsi que de tout le territoire de Vaud, que la maison de Savoie ne devait jamais recouvrer.

Bientôt un ennemi plus redoutable fondit sur la Savoie. Depuis Charles VIII, les Etats de cette maison ayant toujours été ouverts aux Français n'avaient pas eu à s'en plaindre; mais Charles, sollicité par Béatrix, s'étant retourné définitivement du côté de Charles-Quint, l'occupation de la Savoie fut décidée par François Ier. En conséquence, en 1535, le roi de France fit invoquer par le président Poyet à Turin : 1° les droits de feu Madame Louise (elle était morte

en 1531) sur la Savoie en général, en particulier sur la Bresse; 2° les droits de la couronne de France, héritière des comtes de Provence sur Nice, le Faucigny et la suzeraineté du Piémont; 3° les droits de la maison d'Orléans sur Asti et Verceil.

Ces réclamations ayant été naturellement rejetées par la Savoie, l'amiral Chabot de Brion occupa la Bresse et le Bugey presque sans résistance. De là il passa en Savoie, où Chambéry et Montmélian ouvrirent d'elles-mêmes leurs portes aux Français. Il n'y eut que les habitants de la Tarentaise qui écrasèrent un corps d'armée du comte de Saint-Pol à Conflans. Quant au duc, il ne sut même pas fortifier à temps le fameux pas de Suze, par lequel l'avant-garde française descendit en Piémont dans les premiers jours de mars 1536. Turin et la plupart des autres villes ouvrirent leurs portes en quelques semaines. Chabot, passant la Grande-Doire, rejeta les troupes ducales à Verceil, qui formait à cette époque l'extrême frontière du Piémont et du Milanais (1).

Charles-Quint, alarmé des progrès de François Ier, investit Turin, et, pendant le siége même, résolut de

(1) H. Martin, *Histoire de France*, VIII, 231.

répondre à l'occupation du Piémont par une invasion en Provence. Mais, d'après le conseil de Montmorency, le roi de France avait donné l'ordre de tout ravager sur le passage de l'ennemi. Resserré dans le triangle ravagé de l'Estérel et du littoral, Charles-Quint, après s'être consumé inutilement devant Marseille, fut contraint à la retraite et souscrivit à la trève de Nice, dont le pape Paul III se fit le médiateur. Pour reconnaître ce service, l'empereur voulut forcer son malheureux allié de remettre Nice au pape. Déjà, l'année précédente, il lui avait dénié ses droits sur le Montferrat. L'infortuné Charles III se fût exécuté si les Niçards eux-mêmes ne s'étaient révoltés à l'idée d'être soumis au pape. Aussi, lors de l'entrevue d'Aigues-Mortes, rien ne fut-il statué au sujet de la Savoie, dont les deux rivaux, qui troublaient toute l'Europe, conservèrent chacun une partie, savoir : François Ier, la Bresse, la Savoie et les deux tiers du Piémont; l'empereur le reste du Piémont, dont il s'était emparé sous prétexte de le défendre. Charles III n'avait plus que la ville de Nice, qu'il fut encore obligé de refuser énergiquement à François Ier, qui voulait le chasser de ce dernier asile.

A la reprise des hostilités, en 1541, entre le roi de France et l'empereur, le Piémont fut encore une fois

ravagé par les impériaux et par les Français, triste condition des petits États placés entre les grandes puissances, et à qui leur faiblesse ne permet pas de faire observer la neutralité. Le pays en souffrit d'autant plus, que les hostilités y furent sans résultat. En effet, la supériorité de forces du commandant impérial Duguast y était contrebalancée par les talents militaires de l'agent du roi de France Du Bellay Langey. François Ier était depuis longtemps l'allié des Turcs ; Nice fut bombardé par une flotte franco-ottomane. Les alliés s'emparèrent même de la ville ; mais le château, vaillamment défendu par André de Montfort, gouverneur de la place, résista victorieusement, et l'arrivée de l'amiral génois André Doria, qui avait passé du service de la France à celui de Charles-Quint, força les assiégeants à se rembarquer. Encouragé par ce succès, l'empereur assiégea et prit Mondovi et Carignan. François Ier envoya de nouvelles troupes pour recouvrer cette dernière place, importante forteresse sur la rive gauche du Pô, à cinq lieues sud de Turin. De là, la meurtrière journée de Cérisolles, entre Carignan et Asti, livrée le 15 avril 1544 entre le jeune duc d'Enghien et Duguast, et où le duc Charles perdit ses dernières espérances. Cependant les princes d'Allemagne et le roi d'Angleterre ayant intercédé en sa

faveur, il obtint au traité de Crespy, conclu en septembre 1544 entre les deux rivaux, que ses Etats seraient évacués par les Français à l'époque de la remise des Pays-Bas ou du Milanais au duc d'Orléans, second fils du roi, qui devait épouser une fille de l'empereur, et quant à sa querelle personnelle avec le roi de France, elle devait être vidée par voie d'arbitrage.

Malheureusement pour Charles, le duc d'Orléans et son père moururent à quelques mois d'intervalle. L'empereur en profita pour refuser de remplir ses engagements. Henri II, de son côté, refusa de restituer le Piémont, de sorte que le duc de Savoie se retrouva dans l'état où il était avant le traité, c'est-à-dire souverain nominal d'un pays occupé par l'étranger. Ce dernier mécompte, renversant toutes ses espérances, le pénétra d'un si grand chagrin qu'il en mourut à Verceil, le 26 septembre 1553. De sa femme Béatrix, il avait eu neuf enfants, dont un seul survécut à son père : c'est Emmanuel-Philibert.

Compromise par l'anarchie, la guerre étrangère et la faiblesse ou le règne éphémère de huit de ses souverains, la Savoie en était réduite, à l'avènement d'Emmanuel-Philibert, au val d'Aoste, aux comtés d'Asti et de Nice, aux villes de Verceil, Chérasque,

Fossano et Coni. Mais le nouveau prince, qui mérita l'épithète de Prince aux cent yeux, par sa vigilance, et le surnom de Tête-de-Fer, à cause de sa ténacité, fut un des héros de sa race. Né en 1528, et n'étant que le second enfant mâle de Charles III, on le destina d'abord à l'Eglise. Louis, prince de Piémont, étant mort en 1536, il s'attacha au service de Charles-Quint, qu'il suivit dans sa guerre contre les protestants d'Allemagne, et se distingua à la bataille de Muhlberg et en Flandre. Il vint en Piémont en 1552, dans l'espoir de chasser les Français de son héritage, et combattit les maréchaux de Brissac et de Montluc, quelquefois avec avantage; mais il dut suivre la retraite des troupes impériales. Il montra de nouveau sa valeur au siége infructueux de Metz, et commanda l'armée impériale à la prise d'Hesdin, ainsi qu'à la défense de Cambrai. Tel était le prince, qui déjà illustre à vingt-cinq ans, était destiné à réparer les fautes de ses pères.

Après la mort de son père Charles III, la plus grande partie de ses Etats se trouvant au pouvoir des Français, Emmanuel-Philibert continua à commander les troupes impériales, et, malgré l'échec que lui fit subir Henri II à Renty, au sud de Saint-Omer, tint la campagne. La trève de Vaucelles, près Cam-

brai, conclue en 1556 (5 février), ne lui rapporta aucun avantage, attendu que l'empereur et le roi de France convenaient de garder jusqu'à la paix prochaine tout ce qu'ils avaient pris pendant la guerre. Mais il conservait du moins l'espérance de recouvrer ses Etats, puisqu'il en était toujours fait mention implicitement dans les traités. Lors de l'abdication de Charles-Quint, Emmanuel-Philibert fut nommé au gouvernement des Pays-Bas, dévolus à l'Espagne, en remplacement de la reine de Hongrie. A la reprise des hostilités, opposé aux meilleurs généraux français de l'époque, tels que l'amiral Gaspard de Coligny, son frère Dandelot, le connétable de Montmorency et le duc de Nevers, il réussit à tromper les deux premiers, et gagna sur les deux autres, le 10 août 1557, la sanglante journée de Saint-Quentin, où il s'acquit la réputation d'un des premiers capitaines de l'Europe. Après cette brillante victoire, il voulut marcher sur Paris, dont la route était ouverte : Philippe II lui ordonna de s'emparer d'abord de Saint-Quentin. L'héroïque défense de Coligny sauva la capitale : l'armée espagnole se désorganisa par les excès qu'entraîne naturellement la victoire ; l'armée française au contraire se rallia en désespéré, et, malgré la prise du Catelet, de Ham, de Noyon et de Chauny, le duc de Savoie vint se briser contre le

conquérant de Calais, François de Guise, qui envahit le Luxembourg, et le fit reculer jusqu'à Maubeuge. Un nouveau désastre, essuyé par le gouverneur de Calais, Paul de Thermes, à Gravelines, amena la pacification générale de Cateau-Cambrésis, qui termina pour la France la longue série des expéditions d'Italie, 3 avril 1579.

Dans ce traité, Emmanuel-Philibert obtint enfin la restitution de ses Etats, à l'exception de Turin, Pignerol, Quiers, Chivasso et Villannova d'Asti, que les Français devaient continuer d'occuper, jusqu'à ce que les prétentions du roi, comme héritier de Louise de Savoie, son aïeule, eussent été réglées, le jugement devant être rendu sous trois ans. Philippe II était autorisé à conserver dans le même délai Verceil et Asti, en garantie de l'évacuation des cinq places susdites à l'époque fixée. En outre, le duc de Savoie devait épouser la belle et savante Marguerite de France, sœur de Henri II, dont la main avait été promise autrefois à son frère Louis, et qui mérita par sa bienfaisance le nom de Mère des peuples. Philippe II, de son côté, obtint la main d'Elisabeth, fille de Henri II. La blessure mortelle du roi de France, au tournois qui suivit le traité, n'empêcha ni les mariages projetés ni l'exécution des conditions de la paix. En

conséquence, le duc de Savoie donna sa démission du gouvernement des Pays-Bas, qui fut confié à Marguerite de Parme, sœur naturelle du roi d'Espagne, et vint reprendre possession de ses Etats.

Ils étaient tellement épuisés, par suite de vingt-trois années d'occupation étrangère, qu'en 1560, Emmanuel-Philibert eut beaucoup de peine à repousser un renégat calabrais, nommé Ochiali, qui avait attaqué Villa-Franca avec trois vaisseaux, trois galiotes et quelques chaloupes. Le duc courut le danger d'être fait prisonnier dans cette affaire, et se hâta de traiter à prix d'argent avec le pirate. Aussi son premier soin fut-il d'assurer désormais la Savoie par des institutions militaires qui pussent lui donner les moyens de rassembler promptement une armée de trente mille hommes. Dans ce but, chaque district dut fournir et payer un certain nombre de soldats qu'il distribua en escouades, centuries, bataillons et régiments. Les escouades se réunissaient sous leurs caporaux tous les dimanches, les centuries avec leurs sergents tous les quinze jours, les bataillons une fois par mois, les régiments quatre fois par an ; la masse totale, deux fois dans l'année.

Depuis le traité de Cateau-Cambrésis jusque vers la fin du XVIe siècle, la Savoie n'eut rien à craindre de

la France, déchirée par les guerres de religion. Mais si elle ne le fut pas elle-même, c'est uniquement parce que le protestantime ne fut jamais très répandu en Savoie et en Italie. En effet, catholique zélé comme ses pères, Emmanuel-Philibert voulut en 1560 traiter les Vaudois des vallées piémontaises comme on avait traité les Vaudois de Provence sous François Ier. En conséquence, au mois de septembre, il envahit la province des Vallées, au pied des Grandes-Alpes, en Piémont, et saccagea les vallées de la Pérouse, d'Angrogne, de la Luzerne et de St-Martin. Mais la persécution fit naître parmi ces rudes et paisibles montagnards l'idée de la résistance; leurs coréligionnaires du Dauphiné, commandés par un héros, nommé Mouvans, leur vinrent en aide, et le duc de Savoie y perdit ses meilleures troupes. Fatigué de dépenser ainsi du sang et de l'argent pour détruire de fidèles sujets, Emmanuel-Philibert leur accorda la paix, le 5 juillet 1561, et la liberté de conscience, qui fut légalement établie dans les vallées des Alpes.

L'année suivante, le massacre de Vassy détermina en France la guerre civile. Emmanuel-Philibert envoya quelques secours aux catholiques, et se fit payer immédiatement ses services en obtenant l'évacuation d'une partie des places que la France occupait encore en

Piémont. Par un nouveau traité conclu à Blois, le 8 août, Charles IX lui rendit Turin, Quiers, Chivasso et Villannova d'Asti, ne gardant que Pignerol, auquel on ajoute les deux petites places de la Pérouse et de Savigliano.

Résolu à recouvrer ce que ses voisins avaient usurpé sur la couronne de Savoie, pendant le règne de son père, Emmanuel-Philibert réclama aux Bernois les pays dont ils s'étaient emparés à la suite de la guerre de Genève en 1532. Ceux-ci, usant de générosité, consentirent à un compromis. En octobre 1564, ils lui restituèrent le pays de Gex; mais ils retinrent le pays de Vaud. Les Valoisans de leur côté rendirent les quelques conquêtes qu'ils avaient faites sur Charles III.

Deux mois auparavant, le duc de Savoie était venu conférer avec Catherine de Médicis, au château de Roussillon, dans le Dauphiné, pour l'extirpation du calvinisme. Dans les mêmes idées de foi ardente, il envoya trois galères aux Chevaliers de Malte assiégés dans leur île par l'amiral ottoman Dragut; il expédia cinq cents hommes de cavalerie à Maximilien, menacé par Soliman; il joignit ses ambassadeurs à ceux du Pape, de l'Espagne et de l'Empereur, pour inviter la France à faire exécuter les décrets du Concile de

Trente, il fournit à Charles IX un secours de trois mille hommes d'infanterie et de dix-sept cents cavaliers, qui participèrent en 1567 à la bataille de Saint-Denis ; enfin, il se fit représenter par plusieurs galères à la journée de Lépante, en 1571. C'est encore dans cet esprit qu'il s'opposa vivement, mais vainement, la même année, au mariage d'une riche héritière savoisienne, Jacqueline d'Entremont, avec l'amiral Coligny. Disons cependant, à son éloge, qu'il ne paraît pas avoir approuvé la Saint-Barthélemy.

Un mois avant cet événement à jamais regrettable, le duc de Savoie relevait l'ordre de Saint-Maurice, créé par Amédée VIII, et qu'à sa sollicitation le pape Grégoire XIII unit à celui de Saint-Lazare, lui donna Nice pour résidence, et des galères pour s'opposer aux incursions des ennemis de la foi. Son but était de développer la marine savoisienne.

En 1574, Charles IX de France mourut, et son frère Henri III, abandonnant la royauté de Pologne pour celle de France, revint aussitôt en passant par l'Italie. Lors de son séjour à Turin, pour reconnaître l'hospitalité du duc de Savoie, il lui fit généreusement remise des dernières places que possédait la France en Piémont. Emmanuel-Philibert se hâta d'en prendre possession, en dépit des protections de Louis de Gon-

zague, duc de Nevers, qui avait accompagné le duc d'Anjou en Pologne, et qui prétendait les réunir au marquisat de Saluces. Il ne restait plus à recouvrer que le comté d'Asti. Le duc de Savoie parvint à en obtenir également la restitution de Philippe.

A peine rétabli dans l'intégrité des domaines de ses pères, Emmanuel-Philibert songea à les agrandir. Un échange qu'il fit en 1579 avec une de ses sujettes, la comtesse de Tendes, fut des plus avantageux. Il lui donna la terre de Rivoli en Piémont, et le marquisat de Baugé en Bresse, contre les seigneuries de Marro, de Prella, et tout ce qu'elle possédait à Oneille, Vintimiglia, Pornais et Carpas. Il acquit même peu après la principauté d'Oneille tout entière, précieuse extension de littoral pour sa naissante marine.

En 1578, Don Sébastien de Portugal s'étant fait tuer par les Marocains à Alcasar-Quivir, près de Larrache, et son successeur étant un prêtre septuagénaire, le cardinal Don Henri, Emmanuel-Philibert prétendit à la couronne de Portugal, concurremment avec le prieur de Crato, fils naturel du duc de Béja, frère du cardinal, et plusieurs souverains étrangers issus de princesses portugaises. Ses droits lui venaient de sa mère Béatrix, sœur de ce même cardinal Don Henri. Philippe II d'Espagne trancha la question à

son profit, en s'emparant du Portugal. Au surplus, le duc de Savoie n'aurait eu guères le temps de faire valoir ses prétentions, ayant suivi dans la tombe, à sept mois de distance, le cardinal mort le 30 janvier 1580. Il reconnut d'ailleurs Philippe II, proclamé le 19 avril aux Cortès de Tomar.

L'année précédente (1579), témoin de la désorganisation croissante de la France sous Henri III, il avait cru l'occasion venue d'en profiter, pour s'arrondir du Dauphiné, ou tout au moins du marquisat de Saluces. La France détenait encore ce dernier pays qu'elle occupait depuis près d'un demi-siècle. De son côté, le maréchal de Bellegarde aspirait à s'y faire une principauté indépendante de la France, sous le protectorat de la Savoie. Mais il mourut inopinément, et le pays resta au pouvoir de la France. La conduite suspecte d'Emmanuel en cette occasion détermina Henri III à accepter, à peu de temps de là, la ville de Genève sous sa protection, comme alliée des Suisses.

La mort seule put arrêter l'ambition d'Emmanuel-Philibert. Attaqué d'une fièvre violente, il termina ses jours le 30 août 1580. Il avait fondé l'université de Mondovi, et établi les Jésuites à Turin. On lui doit aussi un Journal militaire qui a été trouvé dans les archives de la capitale. Il ne laissait de sa femme

Marguerite, morte en 1574, qu'un enfant, nommé Charles-Emmanuel, qui régna un demi-siècle, et fut encore plus ambitieux que son père.

Né à Rivoli, en Piémont, le 12 janvier 1562, Charles-Emmanuel avait mérité, dès l'âge de treize ans, d'être chargé de la régence du royaume pendant une absence de son père, et l'année suivante, il avait été associé au gouvernement, en qualité de successeur au trône. Dès le début de son règne, il voulut reprendre Genève, ce rêve éternel des ducs de Savoie; mais Henri III interposa son autorité. De là, dit-on, la haine qu'il voua à la France, et qu'il n'eut plus tard que trop d'occasions de satisfaire.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ayant épousé en 1564 Catherine d'Espagne, fille de Philippe II, il resta enchaîné pendant la plus grande partie de son règne dans le parti espagnol. Après la journée des Barricades, qui enleva à Henri III sa capitale, il offrit secrètement au duc de Guise son assistance, moyennant la cession du Dauphiné, de la Provence et du marquisat de Saluces. Celui-ci ayant fait une réponse évasive, il se retourna du côté de Henri III, ne demandant plus que le gouvernement de Saluces, afin, disait-il, de mettre le pays à couvert des entreprises des huguenots. Egalement évincé de ce côté, il leva

chait à se créer une souveraineté indépendante avec les territoires avoisinants. Mais il échoua encore dans cette intrigue, et à la première victoire que remporta sur lui Lesdiguières, la Provence se souleva. Dans ce dernier pays, d'ailleurs, les prétentions rivales de l'Espagne nuisirent au succès de sa cause. Philippe II voulait bien lui laisser ravager le pays; mais il n'eût jamais souffert qu'il occupât une place aussi forte que Marseille. Battu de nouveau par Lesdiguières, le 18 septembre 1591, sur les bords de l'Isère, où il avait fait bâtir Fort-Barreaux pour la France, disait plaisamment le lieutenant de Henri IV, il évacua le Dauphiné; mais reparaissant en Provence avec le duc de Nemours, il saccagea Antibes. Au lieu de le repousser, Lesdiguières, le laissant dans ce triangle par où les invasions n'ont jamais pu réussir, envahit le Piémont et s'empara de Pérouse, de Cavour et de Briqueras. Quant à La Valette il avait péri au siége d'une petite place de la Provence.

Cependant la Ligue s'affaiblissait de jour en jour en France. L'abjuration de Henri IV et son absolution lui avaient ouvert les portes de Paris, et il commençait à racheter une à une les provinces encore au pouvoir des ligueurs. Le duc de Nemours étant à Annecy en pourparler avec Henri IV, y mourut d'une

phtisie aggravée par le chagrin. Charles-Emmanuel, effrayé de l'approche du roi de France, demanda une trève de quelques mois, qui lui fut accordée (1595).

Au commencement de l'année 1596, Marseille, chassant les Espagnols, reconnut Henri IV. La réduction de cette ville amena l'entière pacification de la Provence. Charles-Emmanuel qui, dans l'intervalle, avait conclu avec Henri IV un premier traité à Bourgoing en Dauphiné, voulut profiter de la prise d'Amiens par les Espagnols pour recommencer les hostilités. Mais il fut prévenu par Lesdiguières qui envahit le Bugey, et le battit dans le marquisat de Saluces. De son côté, Philippe II, mourant, traitait à Vervins avec Henri IV. Resté seul dans la lutte, Charles-Emmanuel résolut d'aller trouver lui-même le roi de France, pour lui proposer de s'associer activement à la politique française, si on lui laissait le marquisat de Saluces. Henri IV, qui se défiait à bon droit de son inconstance, lui demanda, en échange de Saluces, la Bresse et quelques villes en deçà et au-delà des monts. Charles-Emmanuel aimait à acquérir, mais il ne voulait se dessaisir d'aucune de ses acquisitions. En conséquence il se ligua avec Biron et les autres mécontents de la cour de France. Henri IV, poussé à bout, lui déclara de nouveau la guerre en 1600, et Biron

lui-même envahit la Bresse ; Henri IV, dans l'espace de huit jours, fit son entrée à Chambéry ; enfin, Lesdiguières s'empara de Montmélian. Mais l'Espagne et le Pape s'interposant en faveur de la Savoie, le roi de France consentit à traiter à Lyon en janvier 1601. Le duc retenait le marquisat de Saluces : seulement il cédait en échange la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex , c'est-à-dire tout le pays compris entre la Saône, le Rhône et l'extrémité méridionale du Jura , et comprenait aujourd'hui le département de l'Ain.

Conservant sur pied ce qu'il avait de troupes, Charles-Emmanuel chercha alors à surprendre Genève, en dépit des traités d'alliance qui liaient cette République à la France. Il eut la honte de la trahison , sans en avoir le profit. La ville se défendit seule et avec vigueur. La petite troupe que le duc avait envoyée fut repoussée avec perte, et en partie massacrée (22 décembre 1602). Les quelques prisonniers que l'on fit furent pendus comme voleurs. Henri IV força encore cette fois le duc de Savoie à faire la paix, ce qui n'empêcha pas celui-ci de renouveler en 1609 son entreprise sans plus de succès.

Rendu furieux contre l'Espagne qui avait promis de le secourir en cette circonstance, et n'avait pas tenu sa

promesse, Charles-Emmanuel songea à se tourner définitivement du côté de Henri IV, et en 1609 il conclut avec lui le traité de Brussol, par lequel le roi de France devait lui fournir seize mille hommes pour l'aider à s'emparer du Milanais. Charles-Emmanuel comprenait un peu tard qu'au lieu de combattre la France, son alliée naturelle, c'était en Italie, aux dépens de l'Espagne, qu'il fallait chercher à s'agrandir. Cela ne l'empêchait pas d'ailleurs d'avoir l'œil sur Chypre, dont la possession lointaine eût flatté son ambition, sur Gênes, en un mot sur tous ceux qui pouvaient lui fournir un prétexte d'intervention et une occasion d'agrandissement.

La Providence semblait se jouer des desseins d'Emmanuel à peine conçus. L'attentat de Ravaillac, qui eut lieu un an seulement après le traité de Brussol, fut un coup de foudre pour sa politique. Celle de Henri IV fut abandonnée par sa veuve Marie de Médicis, et Charles-Emmanuel ainsi laissé à la vengeance de l'Espagne. Aussi, pour éviter l'invasion du Piémont par les troupes espagnols, fut-il obligé d'envoyer son fils à Madrid demander son pardon. Philippe II, de son côté, cédant aux instances du Pape, de la plupart des princes d'Italie, et de Marie de Médicis, qui tous demandaient le repos, lui accorda la paix.

Mais Charles-Emmanuel ne pouvant consentir à renvoyer les troupes qu'il entretenait depuis le début de son règne, suscita de nouvelles difficultés à la mort du duc de Mantoue, François IV de Gonzague, décédé en 1612, à quelques mois de distance de son père Vincent Ier. Il ne laissait de sa femme Marguerite de Savoie, fille de Charles-Emmanuel, qu'une fille nommée Marie. De ses deux possessions, Mantoue, fief masculin de l'Empire, échéait au frère du défunt; mais Montferrat, à l'héritage duquel les femmes étaient admises, devaient être appartenir à Marie. Le duc de Savoie réclama en conséquence la tutelle de sa fille et l'administration du Montferrat. De son côté, le cardinal de Mantoue prétendit rester le tuteur de sa nièce, et obtint un décret impérial en sa faveur. Toujours prêt aux moyens violents, Charles-Emmanuel envahit le Montferrat, et s'empara de la plus grande partie du marquisat. Mais la France, puis l'Espagne, ayant fait passer des troupes au cardinal-duc, que soutenaient d'ailleurs moralement le Pape et l'Empereur, le duc de Savoie, obligé de lâcher sa proie, abandonna le Montferrat en 1613; il refusa néanmoins de désarmer, tant que le gouverneur du Milanais ne lui en aurait pas donné l'exemple.

Philippe III, irrité qu'un prince de troisième ordre

osât ainsi se mettre sur le pied d'égalité avec la monarchie des Espagnes, puissante encore, lui envoya une lettre menaçante, et en fit publier une autre du duc de Lerme. Le duc de Savoie, qui avait sur le cœur son humiliation de 1610, coalisa Venise, l'Angleterre et la Hollande contre les Espagnols. Aidé lui-même de volontaires français, il se défendit avec courage et talents. Mais l'ennemi, trop supérieur, lui prit Verceil, et pénétra en Piémont. C'est alors que la France intervint en faveur de la Savoie, et que par le traité de Pavie du 9 octobre 1617, le désarmement réciproque fut convenu, et les places restituées de part et d'autre. A la suite de ce traité, le prince de Piémont épousa Christine de France, une des sœurs de Louis XIII.

A la mort de Mathias, en 1619, l'infatigable Charles-Emmanuel n'aspira à rien moins qu'à la couronne d'Allemagne, élective du reste et conséquemment accessible à toutes les ambitions. Ferdinand II ayant été choisi par les électeurs, il voulut pousser le gouvernement de Louis XIII à reprendre les projets de Henri IV contre l'Autriche. Mais la France était alors dirigée par Albert de Luynes, aussi incapable que son prédécesseur Concini. On se contenta de contenir en Valteline la Maison d'Autriche. Dès le commencement de la guerre de Trente ans, les Espagnols du Milanais

et les Allemands de l'Archiduché avaient occupé à frais communs la Valteline, petit canton suisse qui appartenait aux Grisons, sous prétexte de soutenir le parti catholique dans ce pays, en réalité pour se donner la main, car c'est la porte des Alpes par où le Milanais communique avec l'Autriche. La France protesta contre cette occupation qui rendait limitrophes les deux branches de cette maison. L'Autriche céda en apparence, et une convention faite entre les puissances (1622) mit provisoirement la Valteline en dépôt entre les mains du Pape. Comme Grégoire XV et Urbain VIII étaient dévoués aux Espagnols, nous n'avions rien gagné à cette convention. Aussi Richelieu, arrivé au pouvoir en 1624, enleva-t-il la Valteline au Pape pour la rendre aux Grisons. Charles-Emmanuel, notre allié, eût désiré pousser les choses bien plus avant. Il ne voulait rien moins que profiter de la circonstance pour s'emparer de Gênes, de Montferrat, de Milan même. Le traité de Mouzon (1626), conclu entre la France et l'Espagne, sans qu'on l'eût consulté, rabattit ses velléités de conquêtes. Les Français restaient maîtres des passages de la Valteline, à l'exclusion des Espagnols.

On ne peut plus mécontent de ce traité, Charles-Emmanuel n'hésita pas à se tourner contre nous, dans

l'affaire de succession de Montferrat, qui après avoir inquiété, sous le titre de marquisat, les comtes de Savoie, était passé par mariage, en 1533, aux ducs de Mantoue, pour lesquels il avait été érigé en duché. Vincent II, fils de Ferdinand, était mort en 1627, instituant pour son héritier le chef de la branche de Gonzague établie en France, Charles, duc de Nevers et de Rethel, lequel, pour garantir davantage ses droits, épousa Marie, petite fille de François IV, un des derniers ducs. Charles-Emmanuel réclamant le duché, l'Empereur mit provisoirement le séquestre sur la succession en litige. Richelieu en ce moment ne pouvait intervenir, voulant d'abord en finir à tout prix avec la Rochelle. Heureusement pour Charles de Nevers, le duc de Savoie qui s'était déjà emparé d'une partie du Montferrat, voulut en même temps enlever Gênes, au moyen d'une conspiration qui fut découverte. Cet échec donna le temps à la France de se mêler de la question, non que Richelieu se souciât beaucoup de garder cette petite possession : mais c'était une importante position militaire qu'il voulait mettre en les mains d'un allié de la France.

L'armée française, commandée par Louis XIII en personne, passa les Alpes au mont Genèvre, le 1er mars 1629. Les Savoisiens, fortifiés au pas de Suze, point

d'embranchement des deux routes du mont Genèvre et du mont Cenis, se croyaient inexpugnables. Richelieu lui-même le pensait ainsi. Les maréchaux Bassompierre, Schomberg et Créqui emportèrent avec un irrésistible élan cette formidable barrière d'un kilomètre de long et défendue par trois mille hommes. Le duc de Savoie pensa être fait prisonnier. Le 7 mars, le roi entra vainqueur dans Suze. Charles-Emmanuel, épouvanté, s'empressa de rentrer dans l'alliance française, et stipula provisoirement pour les Espagnols. Ceux-ci, de leur côté, s'estimant trop heureux d'accepter les conditions proposées en leur nom, abandonnèrent Casal, et évacuèrent le Mantouan et le Montferrat.

Mais ni la Savoie, ni l'Espagne n'étaient sincères. En ce moment d'ailleurs, l'Autriche, deux fois victorieuse des protestants d'Allemagne à Prague et à Lutter (périodes palatine et danoise de la guerre de Trente ans), envoyait contre eux une armée de trente-cinq mille hommes. Ce que voyant, Charles-Emmanuel se retourna contre nous, avec cette versatilité dont il avait déjà donné tant de preuves. Richelieu, au moyen d'une armée conduite par Bassompierre et Schomberg, envahit brusquement la Savoie, et tenta d'enlever le duc à Rivoli. Celui-ci s'était réfugié à Turin

qu'il avait enceint de fortifications redoutables. Au lieu de l'y assiéger, l'armée française investit Pignerol qui se rendit en trois jours. Louis XIII envoya alors dix mille hommes pour renforcer l'armée de Savoie. Le duc, campé à Vegliana, au débouché du mont Cenis, prétendit empêcher le passage. Il fut brillamment forcé par Montmorency, et le résultat de cette victoire fut la conquête du marquisat de Saluces, qui acheva de donner à la France le revers des hautes Alpes. Dès le dix-huitième jour de l'entrée en campagne, le roi faisait son entrée à Chambéry. Il est vrai que pendant ce temps-là, notre allié le duc de Mantoue était écrasé dans sa capitale par les Autrichiens.

Ces revers portèrent le dernier coup à Charles-Emmanuel. Il pensa que la France et la maison d'Autriche garderaient réciproquement leurs acquisitions, et il se sentit écrasé entre ces deux grandes puissances, qu'il avait tour-à-tour trompées et provoquées. Une fièvre ardente l'emporta au bout de trois jours, le 26 juillet 1630. Il avait été le perturbateur de l'Europe, et le fléau de ses sujets par son ambition, sa mauvaise foi et sa témérité. C'est cependant ce même prince qu'on a appelé le Grand et le Père des soldats. Pour être juste d'ailleurs, il faut avouer qu'il y avait dans ce souverain un véritable patriotisme, qui con-

trastait avec l'avilissement du reste de l'Italie à son époque. Henri IV et Richelieu avaient en haute estime ses talents militaires. Prince éclairé, il parlait plusieurs langues, et a laissé, entr'autres ouvrages, un livre intitulé : *Les Parallèles*. Enfin, malgré des guerres continuelles, il avait continué à entretenir l'agriculture, l'industrie et le commerce dans ses Etats.

Charles-Emmanuel avait eu de sa femme Catherine dix enfants, dont cinq seulement lui survécurent. L'aîné étant mort en 1605, le second, Victor-Amédée eut la couronne; le cinquième, Thomas-François, grand capitaine, fut la souche de la Maison de Savoie-Carignan. Né à Turin le 8 mai 1587, Victor-Amédée avait eu l'occasion de se distinguer par sa valeur dans les nombreuses guerres suscitées par son père. Epoux de Christine de France, il avait été en butte, par son mariage même, plus d'une fois aux soupçons de Charles-Emmanuel. Son premier soin fut de chercher à tirer le royaume de la déplorable situation où l'avait mise son prédécesseur.

Il ne lui restait en Savoie que Montmélian bloqué par Châtillon; quant au Piémont, les Français, déjà maîtres de Suze, de Pignerol et de Saluces, se disposaient à compléter la conquête du pays. Il importait d'autant plus de les arrêter, que son début n'avait pas

été heureux. L'ennemi avait emporté sous ses yeux le pont de Carignan, et, renforcé par de nouvelles troupes amenées par Schomberg, avait pris Vegliana, et marchait sur Turin. Une trève qu'il fit d'abord proposer par Mazarin fut acceptée; puis la paix fut signée à Chérasque, au confluent du Tanaro et de la Stura (6 avril 1631). Les Espagnols et les Autrichiens durent abandonner le Mantouan, dont le duc fut reconnu. Les Français évacuaient de leur côté la Savoie et le Piémont. Par un article secret qui fut bientôt exécuté, Victor-Amédée promettait de céder Pignerol à la France, en échange d'un petit territoire dans le Montferrat.

Ayant ainsi rétabli la paix, Victor-Amédée songea à la maintenir, malgré les intrigues de son frère Thomas de Carignan, qui chercha à le brouiller avec la France, pour renouer avec l'Espagne. Il refusa même pendant quelque temps les offres brillantes de Richelieu qui lui faisait entrevoir la brillante perspective du Milanais, et ne céda que lorsque le Cardinal l'eut mis entre son alliance ou la guerre. C'était en 1635. Richelieu, décidé à intervenir directement dans la guerre de Trente ans, voulait enlever définitivement l'Italie à la domination espagnole. Mais telle était l'apathie de de la péninsule, qu'il ne put réunir au traité de Ri-

voli (11 juillet) que trois États : la Savoie, Parme et Mantoue.

Le duc de Parme, ambitieux et courageux, amena aussitôt son contingent aux Français. Le duc de Mantoue suivit son exemple ; mais le duc de Savoie, qui devait commander en chef les vingt-cinq mille hommes de troupes confédérées, montra un mauvais vouloir évident. Le maréchal de Créqui s'était avancé sur les rives du Pô, où il assiégeait Valenza. C'est là que Victor-Amédée le rejoignit. La mésintelligence chaque jour croissant entre les alliés, on laissa un convoi espagnol ravitailler la place : il fallut abandonner le siége. L'ennemi en profita pour ravager les domaines du duc de Parme. Les Franco-Piémontais y répondirent en envahissant les terres du duc de Modène, dévoué à l'Espagne. Ainsi se consuma l'hiver de 1635. Au printemps de l'année suivante, la lutte recommença plus sérieusement, sans plus de succès. On prit, il est vrai Fontaneto, et on repoussa les Espagnols de Tornavento ; mais ce fut tout. Le marquis de Lleghanez, gouverneur de Milan, recommença à ravager le Parmesan qui, lassé des hostilités, fit la paix. Pour comble de malheurs, Charles de Gonzague, duc de Mantoue, et Victor-Amédée moururent à trois semaines de distance, 13 Septembre — 7 Octobre 1637.

La veuve du premier, Marie, ne cherchant qu'à assurer à son fils une possession si contestée, se mit sous la protection espagnole; la seconde, Christine, eut tous les embarras d'une régence, avec un caractère faible et léger.

L'aîné des fils de Victor-Amédée n'étant âgé que de cinq ans, la régente prêta l'oreille aux propositions de neutralité que lui faisaient entendre les Espagnols, mais ceux-ci qui ne lui avaient fait de pareilles offres que pour endormir sa vigilance, envahirent brusquement le Piémont, tout en déclarant qu'ils venaient, non pour dépouiller le jeune duc, mais pour délivrer le pays de la tyrannie des Français, et Lleghanez mit le siége devant Verceil avec vingt mille hommes. Christine indignée renouvela l'alliance française, pour deux ans seulement. En conséquence, La Valette essaya de secourir la place; mais, malgré le renfort qu'il parvint à y jeter, la ville fut obligée de capituler le 5 juillet 1638. Trois mois plus tard, 4 octobre, le jeune François-Hyacinthe mourut.

On le remplaça par son second frère Charles-Emmanuel qui n'avait que quatre ans. Malheureusement la légitimité même de sa naissance était contestée, et il faut avouer que ces soupçons avaient un certain fondement, à en juger par les mœurs peu édifiantes de

la fille de Henri IV. Deux princes habiles et populaires, le cardinal Maurice et Thomas de Carignan, oncles du roi, disputèrent la régence à Christine. Ils étaient appuyés par le parti espagnol. La duchesse de Savoie en cette circonstance fit du moins preuve de courage. Assiégée dans Turin par le marquis de Lleghanez, et ses frères étant maîtres de Verrue, d'Ivrée et d'Aoste, sollicitée d'un autre côté par les Français, elle ne voulut ni des uns, ni des autres, et envoya son fils à Chambéry. Une fois Turin forcé, elle se réfugia au château de Suze, et ce n'est que quand l'ennemi se fut emparé de Nice par trahison, qu'elle se décida à livrer aux Français les dernières places qui lui restaient, tout en refusant d'envoyer son fils à Paris. Ainsi jadis Yolande avait résisté à son frère Louis XI.

Richelieu envoya alors en Italie le comte d'Harcourt. Ce cadet de Lorraine, dit Cadet la Perle, ami des poëtes St-Amand et Faret, de la secte des Goinfres, avait été deviné par Richelieu au pas de Suze, et devenu grand général, il commença, pour son début, par ravitailler Casal et la citadelle de Turin qui tenait encore. Puis enfermé à Chiari, avec neuf mille hommes, entre Lleghanez et le prince Thomas qui avaient des forces doubles, il se dégagea par deux combats brillants,

et gagna Carignan où il hiverna. L'année suivante, 1640, il alla de nouveau porter secours à Casal, et en repoussa Lleghanez par une victoire d'autant plus glorieuse, qu'il était encore très inférieur aux Espagnols. Profitant de ce succès, il investit Turin avec une dixaine de mille hommes. Assiégé lui-même par Lleghanez, il le battit, et emporta la capitale du Piémont, 22 septembre 1640, après un siége mémorable de quatre mois et demi.

Thomas, dégoûté de ses alliés, se rapprocha alors de Richelieu, avec lequel il signa un traité secret; mais, peu après, il retomba dans l'alliance espagnole. Harcourt, aussi heureux que les deux années précédentes, vainquit encore près d'Ivrée le cardinal Maurice, obligea Thomas de lever le siége de Chivas, et s'empara de Coni, la plus forte des Alpes piémontaises. C'est alors que les princes de Savoie firent leur accomodement avec la duchesse. Par un traité signé à Turin le 14 juin 1642, ils la reconnurent en qualité de régente, et renoncèrent à leur alliance avec l'Espagne. Thomas fut fait général de l'armée française en Italie. Quant à son frère Maurice, comme il n'était pas engagé dans les ordres, il renvoya au Pape son chapeau de cardinal, pour épouser sa nièce Louise, sœur du duc régnant. Réunis désormais à l'armée fran-

çaise, les princes serrèrent de près les Espagnols. Ils leur reprirent Crescentino, Verrue, Nice de la Paille, entrèrent même dans le Milanais, et assiégèrent Tortone, qui se rendit après une vigoureuse résistance. Toute la partie du Milanais au Sud du Pô se trouva ainsi au pouvoir des Français, et donnée en fief à Thomas.

Peu de temps après, mourut Richelieu, suivi à quelques semaines de distance par le roi de France. La lutte continua en Italie, comme ailleurs, pendant la régence d'Anne d'Autriche et le ministère de Mazarin. Les Espagnols reprirent d'abord Tortone; heureusement l'arrivée de Turenne redonna la supériorité aux Franco-Piémontais, et Thomas les chassa d'Asti, de Triro et de Ponte di Stura. Les hostilités se prolongèrent ainsi dans le bassin du Pô avec des alternatives de succès et de revers jusqu'à la paix des Pyrénées, 1659. De 1642 à 1648, époque des traités de Westphalie, les grands coups entre la France, l'Espagne et l'Empire se portèrent en Flandre et sur le Rhin. Quand l'Allemagne se retira de la lutte, éclata en France la Fronde qui ne permit pas à Mazarin d'agir avec vigueur contre les Espagnols. Il en résulta que tout le poids de la guerre en Italie retomba sur le duc de Savoie, qui, devenu majeur en 1648, la

soutint sans trop de désavantage. Et cependant la paix des Pyrénées ne lui rapporta guères autre chose que les honneurs de la guerre. La restitution de Verceil et Encio, la confirmation du traité de Chérasque relativement au Mantouan, tels sont les deux principaux articles relatifs à la Savoie. Pendant que le traité se négociait, Christine avait été sur le point de marier avec Louis XIV sa fille Marguerite, qui épousa plus tard le duc de Parme. Dans l'intervalle des hostilités, le prince Thomas était mort en 1656. Signalons enfin en passant une nouvelle persécution de Vaudois ou Barbets en 1655. Elle eût pu mettre la Savoie aux prises avec les Suisses soudoyés par Cromwell. Elle fut arrêtée à temps par Mazarin qui persuada au duc de Savoie d'accorder une amnistie aux insurgés et une indemnité aux familles expulsées.

Après la paix, Charles-Emmanuel songea à rétablir l'ordre nécessairement troublé par une guerre de vingt-quatre ans. Il protégea les arts et le commerce, fit élever la ville neuve et le palais de Turin, et construire le chemin de la Grotte, sur la montagne des Échelles, pour le transport des marchandises de France en Italie. Il mourut prématurément en 1675, ne laissant de sa seconde femme Marie de Savoie-Nemours, qu'un fils âgé de neuf ans.

La minorité de ce prince fut aussi tranquille que l'avaient été les dernières années du règne de son père. A peine majeur, il demanda la main de la fille du roi de Portugal, d'après le conseil de Louis XIV qui, en cas où le duc de Savoie aurait succédé à son beau-père, comptait l'amener à céder au moins la Savoie à la France. Mais les intrigues du roi de France n'aboutirent pas; car les Piémontais persuadèrent sagement à leur prince de renoncer à cette perspective brillante d'un trône étranger (qu'il eût du reste attendu longtemps, car Don Pedro ne mourut qu'en 1706), et Victor-Amédée épousa Marie d'Orléans, fille de Henriette d'Angleterre et sœur cadette de la reine d'Espagne. Par ce mariage, il se trouva ainsi, à la mort de Guillaume III, être le plus proche héritier des Stuarts; mais la Maison de Savoie étant foncièrement catholique, il ne fallait pas songer à lutter avec la maison de Hanovre.

Comme son père, Victor-Amédée persécuta les Vaudois, et avec bien plus de barbarie. La révocation de l'édit de Nantes eut ainsi son contre-coup dans les Alpes piémontaises. Lorsque les dragons de Louvois eurent envahi le Dauphiné, les Barbets des environs de Briançon et de Pignerol se réfugièrent en foule dans les vallées de St-Martin, de la Luzerne et de la

Pérouse, où leurs coréligionaires avaient la liberté du culte. Louis XIV y poursuivit ces malheureux ; et, à son instigation, non-seulement Victor-Amédée leur enjoignit d'abandonner le Piémont, mais encore il revint sur l'édit d'Emmanuel-Philibert, et prohiba dans toute l'étendue de ses Etats l'exercice du culte hérétique. Les Vaudois en ayant appelé au sort des armes, les trois vallées furent assaillies par des troupes piémontaises et françaises. Celles-ci étaient commandées par le gouverneur de Casal, Catinat de la Fauconnerie, le brave père la Pensée, qui gémissait sur la déplorable mission dont on l'avait chargé, mais qui ne put ni décider à la soumission ces héroïques montagnards, ni contenir ses soldats exaspérés par la vigueur de la résistance. Les vallées de Saint-Martin et de la Pérouse furent forcées par les Français, qui y commirent d'affreuses barbaries. Les Piémontais, de leur côté, s'emparèrent par trahison du val de la Luzerne, et y égorgèrent environ trois mille individus. En dépit de ces atrocités, l'hérésie ne fut pas étouffée. Les plus braves se réfugièrent dans des rochers inaccessibles, et obtinrent enfin de leurs oppresseurs la liberté d'émigrer.

Il est vrai que cette liberté leur fut accordée en haine de la France. En 1690, Victor-Amédée entra dans la

coalition d'Augsbourg contre Louis XIV. Enfermé entre Pignerol et Casal, cette dernière place devenue française en vertu de l'arrêt d'une des chambres de Réunion assemblées par le Grand Roi, le duc de Savoie voulait se dégager de cette entrave. Louvois d'ailleurs le détermina par ses hauteurs. Il exigeait, non-seulement que Victor-Amédée réunît ses troupes à l'armée de Catinat, mais aussi qu'il reçût garnison française à Verceil, à Verrue et même dans la citadelle de Turin, jusqu'à la pacification générale. Le duc de Savoie, après avoir essayé vainement de temporiser, se tourna du côté de nos ennemis, et, de bonne foi, nous ne saurions l'en blâmer. Rien ne justifiait l'outrage que Louis XIV, dans l'ivresse de sa puissance, osait faire à un Etat indépendant.

Le duc de Savoie commença les hostilités en faisant arrêter l'ambassadeur du roi de France et tout ce qu'il y avait de Français à Turin. Ici encore nous devons faire remarquer, ce qui n'excuse pas du reste le duc de Savoie, que Louis XIV avait donné à Gênes l'exemple de ces violations du droit des gens. Catinat, n'ayant que douze mille hommes, n'était pas en état d'entreprendre le siége de Turin : il se contenta d'abord de ravager de nouveau les vallées vaudoises. Le duc de Savoie, campé à Villafranca, se croyait inatta-

quable. Catinat, pour l'en déloger, décampe de Cavour, et marche vers Saluces, prêtant le flanc à l'ennemi. Le duc le suit et le joint à Staffarde, abbaye voisine où eut lieu la première affaire. L'armée hispano-piémontaise, très supérieure et postée dans un lieu avantageux, fut néanmoins mise en pleine déroute (17 août 1690), malgré les prodiges de valeur du prince Eugène de Savoie-Carignan, un des petit-fils de Thomas, qui, dédaigné par Louis XIV, était passé au service de l'Autriche. Cette victoire n'eut d'abord d'autres résultats que l'occupation de Saluces et de quelques autres places. Mais, dans le courant d'octobre, Catinat se porta brusquement vers Suze, força le passage et s'empara de la citadelle. Pendant ces opérations, la Savoie était occupée presque sans résistance par les milices françaises. Au printemps suivant, Catinat, sécondé dans ses opérations par une petite escadre, s'empara de Villafranca et de Nice, et, franchissant les Alpes maritimes, prit encore Avegliana, Rivoli et Carmagnola en Piémont. Ses lieutenants, moins heureux, échouèrent devant Coni. Débordé par des forces supérieures, Catinat ne put empêcher Victor-Amédée de reprendre Carmagnola, il fut même forcé d'évacuer Saluces, ainsi que tout le Piémont. Mais il s'en vengea en complétant la conquête de la Savoie par la prise

de Montmélian. Cependant, après la mort de Louvois, Louis XIV avait inutilement proposé au duc de Savoie de rentrer dans l'alliance française, en lui rendant tous ses États. Le duc s'était montré inflexible. Il prit même audacieusement l'offensive en 1692, en envahissant le Dauphiné, s'empara d'Embrun et brûla Gap ; mais les Dauphinois le harcelant par une guerre de tirailleurs, et Catinat menaçant de lui couper la retraite, il repassa les Alpes en toute hâte. L'année suivante (1693), Catinat, renforcé, vint barrer la route au duc, qui, après s'être inutilement obstiné au siége de Pignerol que Catinat, sûr de la valeur de Tessé, avait dédaigné de secourir, regagnait sa capitale. La seconde grande bataille de la guerre eut lieu près de la Marsaille, entre les deux petites rivières de la Césola et du Sangone (4 octobre). Plus disputée et conséquemment plus éclatante que la précédente, elle eut aussi peu de résultats, attendu que Catinat manquait d'argent et d'équipage de siége. Aussi après cette journée, comme après Staffarde, Louis XIV fit-il des propositions au duc de Savoie, et celui-ci en 1695 finit par les accepter.

En ce moment Victor-Amédée assiégeait Casal. Pour écarter les soupçons des alliés, il fit prier Louis XIV d'envoyer au gouverneur l'ordre de capituler, après

résistance honorable, sous la condition que les fortifications de cette place seraient démolies. Le grand Roi y consentit, et Catinat eut ordre de rester sur la défensive autour de Pignerol et de Suze. Enfin, l'année suivante, 1696, le duc de Savoie fit sa paix particulière avec le roi de France. Louis XIV lui cédait Pignerol demantelé, à condition que les fortifications n'en seraient jamais rétablies, et lui rendait la Savoie, Suze et le comté de Nice. Victor-Amédée accordait au duc de Bourgogne sa fille Marie-Adélaïde, charmante princesse qui dérida la vieillesse du grand Roi. Ainsi le duc de Savoie gagnait à ses deux défaites ce qu'il eût pu espérer d'une guerre heureuse. C'est que sa défection entraînait la pacification générale qui eut lieu à Ryswick en 1697.

Trois ans plus tard, Charles II d'Espagne, dans un dernier testament, institua pour son héritier le duc d'Anjou, deuxième petit-fils de Louis XIV; à son défaut, le duc de Berry, son frère cadet; à défaut du duc de Berry, l'archiduc Charles d'Autriche; à défaut enfin de l'archiduc Charles, le duc de Savoie, qui était petit-fils d'une fille de Philippe II. Victor-Amédée reconnut d'abord sans opposition Philippe V, auquel il accorda même la main de sa seconde fille Marie-Louise, s'engagea à déclarer la guerre à l'Autriche, et

fut proclamé généralissime de l'armée d'Italie ; mais, pour prix de sa coopération, il demanda une portion du Milanais. Louis XIV fit la sourde oreille, et ne tarda pas à s'en repentir. Dès les premières opérations, Catinat, singulièrement gêné par ce général en chef qui ne cherchait qu'à entraver nos succès, fut vaincu à Carpi par le prince Eugène et disgracié. Son successeur, l'incapable Villeroi, se fit prendre à Crémone, et il fallut la victoire de Vendôme à Luzzara pour compenser ce double échec.

C'est alors que Victor-Amédée qui, jusque-là, avait combattu dans nos rangs, conclut le traité de Turin (1703), par lequel il se joignit à la coalition, sous promesse d'avoir le Montferrat et quelques autres villes. Vendôme lui prit alors successivement Verceil, Suze, Ivrée et le fort du Bard ; La Feuillade s'empara de la Savoie ; Berwick lui enleva Nice. Réduit presque uniquement à sa capitale, Victor-Amédée s'y défendit vigoureusement. Néanmoins, il se croyait perdu. Une première victoire du prince Eugène, remportée au pont de Cassano sur l'Adda en luttant contre Vendôme, le sauva (1705).

L'année suivante, La Feuillade, avec une armée de soixante mille hommes, investit de nouveau Turin. Eugène reparaissant, défit les Français dans une grande

bataille ; et non-seulement le siége de Turin fut levé, mais encore l'armée rentra en France, laissant le Piémont au duc de Savoie, le reste de l'Italie à l'Autriche. Rentré dans ses Etats, Victor-Amédée ordonna d'élever sur la montagne de la Superga, près Turin, l'église que dans sa détresse il avait fait vœu de bâtir à la Ste-Vierge. Les Autrichiens vainqueurs s'établirent à Milan, ainsi qu'à Mantoue qu'ils enlevèrent à son duc, allié de la France, et abandonnèrent au duc de Savoie Alexandrie, Valenza, la Valvezia, la Lomelline, Casal et le Montferrat. Non content d'avoir recouvré ses possessions au-delà des monts et même de les avoir agrandies, le duc de Savoie voulut rendre à la France humiliation pour humiliation, et, franchissant les Alpes maritimes, de concert avec le prince Eugène, vint assiéger Toulon par terre en 1707, pendant que les Anglo-Bataves bloquaient le port. La ville fut sauvée par le marquis de Langeron qui coula à demi la flotte française pour la préserver d'un bombardement, et par le maréchal de Tessé qui ne cessa de tenir la campagne, harcelant les Impériaux. Ceux-ci, après un mois de siége, furent obligés de repasser les Alpes. Le prince Eugène et le duc de Savoie s'en dédommagèrent en nous reprenant Suze.

En 1709, toutes les puissances, fatiguées de la

guerre, entamèrent les conférences de Gertruidenberg. Victor-Amédée y réclama la restitution de la Savoie et de Nice, occupés presque en entiers par les Français; et, comme les négociations n'aboutissaient pas, il essaya d'envahir le Dauphiné. Le maréchal de Villars rendit vaines toutes ses tentatives. Dégoûté alors de la lutte, il ne s'occupa plus, jusqu'au traité d'Utrecht, que de défendre les pays qui lui restaient. Cette politique défensive lui réussit au-delà de ses espérances. A la paix, il recouvra, non-seulement la Savoie et Nice, mais encore Louis XIV lui céda Exilles, Fenestrelles et Château-Dauphin, en échange de la vallée de Barcelonnette. L'Autriche lui confirma les acquisitions de 1703. Quant à l'Espagne, elle lui accorda la Sicile avec le titre de roi, et la maison de Savoie fut appelée éventuellement au trône d'Espagne, en cas d'extinction de la postérité directe de Philippe V.

Voilà donc les ducs de Savoie, qui depuis longtemps se faisaient donner le titre d'altesse royale, mais qui désiraient une couronne plus positive que celle de Chypre et de Jérusalem, en possession de ce nom de roi, si ardemment convoité. Victor-Emmanuel transmit à l'héritier du trône le titre de duc de Savoie, et se hâta d'aller recevoir solennellement sa couronne nouvelle à Palerme, des mains de l'archevêque. Il

croyait avoir beaucoup obtenu pour lui-même et pour l'Italie, par la formation d'un royaume italien, composé des deux versants des Alpes et d'une île splendide. Mais il ne tarda pas à s'apercevoir que le traité d'Utrecht avait eu pour principal résultat de substituer en Italie au despotisme épuisé et lointain de l'Espagne celui de l'Autriche, voisine et puissante.

Le nouveau roi ne garda la Sicile que trois ans. L'Espagne, galvanisée par Alberoni, cherchait à reconquérir l'Italie. L'Empereur, de son côté, voulait ajouter au royaume de Naples la terre en delà du Phare. Alberoni attaqua le premier, s'empara de la Sardaigne dans l'espace de deux mois, et fit soulever la Sicile contre Victor-Amédée. C'est alors que la France, l'Angleterre et la Hollande, puis l'Empire, conclurent la triple et quadruple alliance contre l'Espagne. Charles VI, de son côté, proposa au duc de Savoie d'échanger la Sicile contre la Sardaigne. Victor-Amédée accepta, et l'Espagne, vaincue sur terre et sur mer, reconnut ces arrangements au traité de Madrid (1720).

Cette transaction, évidemment désavantageuse pour les intérêts généraux de la Péninsule, car elle affermissait encore la domination autrichienne en Italie, ne l'était pas, à beaucoup près, pour la maison de

Savoie, autant que l'on pourrait le croire au premier abord; car la Sardaigne plus pauvre, moins convoitée par conséquent, paisible d'ailleurs et plus voisine des Etats de terre-ferme que la Sicile, était plus facile à conserver. Ajoutons à cela que si Victor-Amédée ne gagnait pas au change, il n'était pas maître de refuser, et qu'il eût évidemment tout perdu, en s'entêtant dans une résistance impossible. Il agit donc sagement en acceptant cette île qui avait été si prospère sous la domination romaine, et, pour se la rattacher irrévocablement, il en prit le nom. De nos jours, Victor-Emmanuel II s'est institué roi d'Italie, et a été reconnu comme tel par la plupart des puissances de l'Europe; mais la Sardaigne appartient encore à la maison de Savoie.

III

LES ROIS DE SARDAIGNE.

1720 — 1861

Les dix dernières années de Victor-Amédée furent consacrées à réparer les désastres de l'agriculture, du commerce et de l'industrie ; à simplifier l'administration de la justice dans les tribunaux par la publication d'un nouveau code ; à augmenter les fortifications des villes ; à former d'habiles ingénieurs ; enfin à rapprocher ses sujets des peuples transalpins par une éducation plus conforme aux progrès des lumières dans toute l'Europe. C'est ainsi que le roi enleva les écoles aux Jésuites, pour confier l'instruction publique à un corps enseignant dépendant de l'autorité royale.

Après avoir attiré pendant longtemps l'attention de l'Europe par son ambition, Victor-Amédée l'étonna bien plus encore, en résignant la couronne à son fils,

le 3 septembre 1730. Il sacrifiait ainsi sa position à son amour pour une de ses sujettes, la comtesse douairière de Saint-Sébastien, qu'il épousa peu après, et qui prit le nom de comtesse de Sommerive. Mais ce n'était pas le moyen de conserver le cœur d'une femme ambitieuse et despotique. A sa sollicitation, Victor-Amédée essaya de ressaisir le pouvoir. Son fils ne le lui permit pas, et le peuple, qui avait plus souffert de son inquiète activité qu'il n'avait profité de ses réformes, dont il ne recueillait pas encore les fruits, ne le soutint pas. L'ingrat Charles-Emmanuel le fit enfermer au château de Montcalieri, et l'y laissa mourir sans avoir voulu le revoir. « C'est beaucoup « pour un roi, trop pour un père, mais pas assez « pour un pécheur, » dit le vieillard, en s'humiliant sous ce cruel refus. Il y mourut, le 31 octobre 1732.

Comme ses prédécesseurs, le nouveau prince fut habile en politique, en guerre et en administration. Lors de la guerre de l'élection de Pologne, il fit alliance avec l'Espagne et la France contre l'Autriche. Le but de cette guerre, pour lui, était de s'agrandir du Milanais, en nous abandonnant la Savoie. Au commencement de l'année 1733, le roi de Sardaigne, que le traité du 26 septembre précédent avait nommé généralissime des troupes alliées, sans même attendre

Villars, envahit à l'improviste le Milanais. L'occasion, au surplus, était des plus favorables, l'Empereur ayant en ce moment dégarni la Lombardie, pour masser ses troupes sur la frontière polonaise. Le général autrichien Daun n'avait guères que douze mille hommes à sa disposition. Aussi la conquête du Milanais fut-elle rapide : dès le 3 novembre 1734, la capitale faisait sa soumission. C'est là que le rejoignit Villars. Au lieu de pousser droit au Mincio et à l'Adige, comme celui-ci le lui conseillait, Charles-Emmanuel s'arrêta à la guerre de siége. Il eut d'abord l'avantage : de novembre à février, la citadelle de Milan et les autres places du pays capitulèrent, sauf la grande citadelle de Mantoue qui resta à Daun. Or celui-ci attendait l'armée du Tyrol, pour agir. Cette fois encore, Villars pressa le roi de barrer le passage à l'ennemi, ou tout au moins de l'accabler, à la descente des Alpes. Il ne fut pas écouté. Charles-Emmanuel, ne voulant pas s'ôter toute chance de réconciliation avec l'Empereur, recommença à jouer le double jeu si familier à son père et à ses aïeux. Villars, dégoûté de servir un allié indocile, qui semblait prendre à tâche de faire échouer tous ses plans, usé d'ailleurs par la fatigue et les ans, demanda son rappel, et il mourut à Turin, sur la route du retour, 17 juin

1734. Cependant l'armée du Tyrol, commandée par Merci, était arrivée à la Parma. Elle y attaqua témérairement les Franco-Piémontais, commandés en l'absence du roi, par le marquis de Coigny. Merci fut tué, et l'ennemi repoussé; mais nous avions perdu beaucoup de monde. Charles-Emmanuel, arrivé au camp le lendemain de la bataille, poursuivit mollement les Autrichiens : il ne savait ou ne voulait pas profiter de la victoire. De nouveau vainqueur à Guastalla, il refusa de coopérer à l'attaque de Mantoue. Pour tout dire, il faut avouer, à son excuse, qu'il craignait d'être enfermé entre la France, où il était assez mal soutenu par le timide Fleury, et l'Espagne qui, maîtresse de Naples, réclamait le nord de la Péninsule, aux préliminaires du traité de Vienne, 1735. De ces tergiversations et de ces défiances réciproques, il résulta que l'Autriche, abandonnant à Don Carlos les Deux-Siciles et les présides de Toscane, non-seulement conserva le Milanais, mais encore qu'elle obtint, avec le duché de Parme et Plaisance qui périt à son profit, la Toscane qui, devenu vacante par la mort du dernier Médicis, fut donnée à François de Lorraine, gendre de Charles VI, en échange de la Lorraine abandonnée à Stanislas, et après lui à la France. Charles-Emmanuel n'obtint, au lieu du Milanais, que les villes

de Novare et de Tortone. Ces préliminaires, si avantageux pour l'Autriche, ne furent convertis en traité définitif qu'en 1738. Le roi de Sardaigne ne le signa même que le 3 février 1739.

Ainsi retombé sous l'influence allemande, Charles-Emmanuel avait épousé, en 1737, une sœur de François de Lorraine, Elisabeth-Thérèse. Il profita de la paix pour rétablir la discipline militaire, et bien lui en prit, car la mort de Charles VI, qui arriva en 1740, amena une nouvelle guerre européenne. Bien qu'il eût consenti, comme toutes les puissances du reste, à reconnaître la pragmatique qui devait assurer l'Empire à Marie-Thérèse, fille de Charles VI, il réclama le Milanais. C'était là ou jamais l'occasion d'expulser les Autrichiens de la Péninsule. Malheureusement encore Charles-Emmanuel, par sa politique à double face, fit tout manquer. Il est vrai qu'il redoutait également les Espagnols et les Autrichiens, et que, de plus, il n'espérait pas obtenir des premiers la province qu'il convoitait. Pendant quelque temps, il se fit marchander par tous les partis. Puis, après avoir négocié avec les Bourbons, tant que ceux-ci lui parurent avoir l'avantage, il se retourna soudain du côté de Marie-Thérèse, traita avec l'Impératrice, et s'engagea à défendre le Milanais, Parme et Plaisance contre les Espagnols,

sur la promesse d'une nouvelle cession de territoire (1742).

Ceux-ci avaient pour alliés, en Italie, le roi de Naples et le duc de Modène, les autres Etats s'étant proclamés neutres. Ils préparèrent une double attaque. Un corps d'armée débarqué aux présides de Toscane devait se joindre aux troupes napolitaines, pour se porter contre le Parmesan et le Milanais, pendant qu'un autre, traversant le Midi de la France, pénétrait dans le Piémont par Nice. Les Austro-Piémontais prévinrent les Hispano-Napolitains en Lombardie : ils envahirent le Modenais et rejetèrent les Espagnols sur le territoire pontifical. De son côté, l'Angleterre intervint en faveur de l'Autriche. Une escadre britannique menaça de bombarder Naples, si Don Carlos n'abandonnait pas l'alliance espagnole. Le roi, effrayé, céda. L'attaque par Nice ayant échoué également, par suite de la défaite de l'infant Don Philippe à Campo-Santo, celui-ci se contenta d'envahir la Savoie par le Dauphiné.

Charles-Emmanuel resserra alors son alliance avec l'Autriche, au traité de Worms (13 septembre 1743). Les Franco-Espagnols y répondirent, en enlevant d'assaut les gorges de la Stura et les retranchements de Château-Dauphin. Dans l'Italie centrale, les Austro-

Piémontais ayant repoussé les Espagnols jusqu'aux frontières napolitaines, se préparèrent à envahir le royaume de Naples. Forcé de sortir de la neutralité, Don Carlos les chassa à son tour de la campagne de Rome, et les rejeta sur le Pô. Au printemps de 1745, Gênes s'étant déclaré pour les Bourbons, l'espagnol Don Philippe et le français Maillebois débouchèrent par le col de la Bochetta dans le Montferrat, et firent leur jonction avec les Napolitains commandés par Gages. Les Austro Piémontais, inférieurs en ce moment. étaient derrière le Tanaro, entre Valence et Alexandrie, Ils commirent la faute de se séparer. Don Philippe en profita pour écraser les Piémontais à Bassignano, et les rejeta dans les Alpes. Les Autrichiens se retirèrent derrière le Mincio.

Après cette victoire, la France essaya de détacher Charles-Emmanuel de l'alliance allemande, en lui promettant le Milanais, même sans la cession de la Savoie. Mais cette fois, le roi resta fidèle à l'Autriche, non sans avoir toutefois accepté conditionnellement les conditions du marquis d'Argenson. Il reprit même audacieusement l'offensive, en investissant à l'improviste Asti, où il fit prisonnier un corps d'armée français. De son côté, Marie-Thérèse, débarrassée de la guerre de Prusse, avait envoyé des renforts à son armée

de Lombardie. Les Hispano-Français, devenus à leur tour inférieurs, se perdirent encore par leurs divisions. Maillebois voulait reculer sous Gênes, pour s'y rétablir. Le conseil d'Espagne s'y opposa, et le força de livrer bataille aux Autrichiens, à Plaisance, avec trente mille hommes contre quarante-cinq mille. Les Hispano-Français, complètement battus, repassèrent le Var, abandonnant Gênes qui, effrayé, ouvrit ses portes aux Autrichiens.

L'Autriche à son tour compromit sa cause par des excès. Tandis que les vainqueurs poursuivaient les Français au-delà du Var, Gênes écrasé d'impôts et de vexations, se souleva, et dans l'espace de cinq jours, chassa ses dominateurs. Les Austro-Piémontais qui déjà se préparaient à faire le siége de Toulon, avec l'aide de l'Angleterre, furent obligés de se rabattre sur Gênes. Louis XV répara cette fois l'abandon où il avait laissé naguères l'intrépide cité. Il lui fit passer des secours, et les Génois, avec des barques longues, rendirent vaines toutes les tentatives des vaisseaux anglais. L'héroïque résistance de la ville rendit les Austro-Piémontais plus accommodants, et le traité d'Aix-la-Chapelle fut conclu en 1748. Pour ce qui concerne l'Italie, Marie-Thérèse garda le Milanais, en cédant à Charles-Emmanuel le Haut-Novarais et Vigevano,

à Don Philippe Parme, Plaisance et Guastalla; Gênes retint Finale ; Don Carlos fut confirmé dans la Sicile, et François de Lorraine dans la Toscane, à condition que ce dernier pays ne serait point réuni à l'Autriche.

Ainsi s'agrandissait peu à peu ce petit royaume de Sardaigne, dont le souverain comparait l'Italie à une feuille d'artichaut qu'il saurait manger feuille à feuille. Charles-Emmanuel profita de la paix pour réorganiser les finances et l'administration ; attaqua les restes de l'influence ecclésiastique et féodale, principalement en Sardaigne, et fit publier en 1770 le *Corpus Carolinum*, pour amener toutes les provinces à l'unité de législation ; enfin il encouragea les lettres, les sciences et les arts. Il avait sagement refusé de prendre part à la guerre de Sept ans, où au surplus il n'avait aucun intérêt. Il mourut en 1773, universellement estimé en Europe pour sa fermeté et son habileté. De sa première femme, Anne de Sultzbach, il laissait Victor-Amédée qui lui succéda ; de sa troisième, Elisabeth de Lorraine, un prince qui fut duc de Chablais.

Les premières années de Victor-Amédée III furent également paisibles et consacrées à l'administration intérieure. Il abolit les droits de péage en Savoie, éleva les digues de l'Arve et du Rhône, reconnut et dota l'Académie des sciences de Turin, fondée par le grand

mathématicien Lagrange. Cependant, catholique zélé, il renvoya tous les ministres de son père; roi soldat, comme ses aïeux, ayant combattu à Coni et à Bassignano, il aimait à répéter qu'il faisait plus de cas d'un tambour que d'un savant. Aussi organisa-t-il son armée sur le modèle de celle de Prusse, et consacrant tous ses revenus à entretenir un nombre de troupes hors de proportion avec ses ressources, il endetta l'Etat de cent vingt millions.

Victor-Amédée avait marié ses deux filles, Marie et Marie-Thérèse, aux comtes de Provence et d'Artois, frères de Louis XVI. Lorsque la révolution éclata en France, il fut le premier à proposer, dès la fin de 1791, une ligue de tous les princes italiens contre leurs peuples et contre la France. L'année suivante, la déclaration de guerre de l'Autriche le jeta dans la lutte. L'ambassadeur français, Sémonville, proposa vainement au roi de Sardaigne la cession de tout ce qui serait conquis sur les Autrichiens en Lombardie : il fut reconduit à la frontière sans être entendu, et Victor-Amédée envoya Lazzari avec dix mille hommes en Savoie, Curten, avec huit mille, dans le comté de Nice, pour menacer le territoire de la République. Mais la révolution était dans l'armée sarde elle-même. Ses soldats, de race plébéienne, voyaient de mauvais œil

leurs officiers de familles nobles. Les troupes de Lazzari, attaquées par les Français dans les gorges de Méans, lâchèrent pied au premier engagement. Les Savoisiens accoururent avec enthousiasme au-devant des troupes françaises, et Montesquiou occupa Chambéry presque sans combat. Dans le comté de Nice, Curten laissa également Anselme et Truguet s'emparer de Nice, Montalban, Villefranche et Oneille. Dès la fin de l'année, la Convention réunissait par décret la Savoie et Nice à la France. Le roi de Naples, allié de Victor-Amédée, avait été forcé par La Touche-Tréville de reconnaître le gouvernement français.

Cependant le roi de Sardaigne ne se tint pas pour irrévocablement battu. L'empereur François avait envoyé en Italie de nouvelles troupes pour le soutenir; l'ambassadeur français Basville avait été assassiné dans son hôtel par la populace romaine; Marie-Caroline de Naples appelait à son secours les Anglais; enfin la Corse était soulevée par Pascal Paoli, et l'Angleterre se déclarait à son tour contre la Convention. C'était en 1793, au fort de la Terreur. La Bretagne et la Vendée étaient en feu; les Autrichiens avaient repris la Belgique sur Dumouriez; soixante départements s'étaient révoltés, et Toulon avait été livré à la coalition. On sait qu'au moyen de ses quatorze armées, ou

pour mieux dire à force d'énergie et de patriotisme, la Convention écrasa les Vendéens, fit rentrer les départements dans le devoir, reprit Toulon et reconquit la Belgique. Aussi le roi de Sardaigne était-il destiné à payer les frais de la guerre.

Au commencement de l'année 1794, en dépit du général autrichien Devins et des deux fils de Victor-Amédée, le général Dumas, père du romancier Alex. Dumas, occupa le Mont-Cenis, le Petit Saint-Bernard et fit une tentative sur Aoste ; le général Dumerbion, violant le territoire de Gênes, tourna, par les sources du Tanaro, la forteresse de Saorgio, occupa le col de Tende, et resta maître de toute la crête des Alpes. L'année suivante, 1795, les souverains de l'Italie firent de nouveaux efforts contre la France. Victor-Amédée et Ferdinand de Naples imposèrent les nobles, ordonnèrent des levées extraordinaires et mirent à contribution les églises. Le premier, avec ses recrues et un renfort de dix mille Autrichiens commandés par Wallis, reprit l'offensive sur les Alpes, pendant que les Anglais bloquaient Gênes et s'emparaient de la Corse. L'armée d'Italie, réduite à trente mille hommes, sans ressources, en présence de soixante-dix mille Austro-Piémontais bien équipés, livra, le long de la rivière de Gênes, une série de sanglants combats dont le plus

remarquable est celui de Loano, gagné par Schérer, et maintint tant bien que mal ses positions. Pour nous achever, l'Autriche dirigea contre nous Beaulieu, un de ses plus vieux et habiles généraux. Mais précisément en ce moment (1796), le Directoire venait d'envoyer à l'armée d'Italie un jeune homme de vingt-sept ans, qui devait être le plus grand conquérant des temps modernes. Dans l'espace de quelques jours, Bonaparte enfonça le centre des Austro-Piémontais à Montenotte (11 et 12 avril), se plaça entre eux, et, pour mieux les séparer, battit successivement : les Piémontais dans les gorges de Millesimo (13 et 14), les Autrichiens à Dego (14 et 15). Laissant alors Beaulieu qui battait en retraite sur Milan, il s'attacha uniquement à la poursuite de Colli, le défit encore à Mondovi (21 avril), et arriva à Chérasque, à dix lieues de Turin. C'est dans cette ville qu'il signa l'armistice qui, converti le 15 mai en traité, donnait à la France la Savoie avec les comtés de Nice et de Tende, et nous ouvrait les trois places fortes de Coni, Tortone et Alexandrie. C'est la paix dite de Paris.

Victor-Amédée ne survécut que cinq mois à ce traité désastreux. Menacé de perdre jusqu'à la Sardaigne, il avait été obligé d'accorder aux insulaires la convocation régulière des Cortès, et leur admission à toutes les charges de l'État.

Son fils, Charles-Emmanuel IV, né en 1751, se rattacha d'abord sans arrière-pensée à la politique française ; mais il ne s'en trouva pas mieux pour cela. Le Directoire commençait à entourer la France d'une ceinture de républiques. Gênes était devenue la république ligurienne ; Milan, la république cisalpine. Venise elle-même, la ville des lagunes, eût conservé sa forme républicaine, si Bonaparte avait rempli à Campo-Formio les vues de son gouvernement. Un peu plus tard, l'assassinat du général Duphot amena la république romaine. D'un autre côté, le désastre naval d'Aboukir avait fait naître la seconde coalition contre la France. Malgré les protestations d'amitié de Charles-Emmanuel, Joubert reçut l'ordre d'entrer en Piémont. Les villes ouvrirent d'elles-mêmes leurs portes aux Français ; les soldats piémontais passèrent en foule dans nos rangs. Charles-Emmanuel n'eut plus alors qu'à abdiquer ses droits sur le Piémont (8 décembre 1798), à la première sommation du général de l'armée française, et se retira en Sardaigne. Le pays fut soumis provisoirement à notre administration. La conquête de Naples et la création des républiques parthénopéenne et toscane qui en fut le résultat, achevèrent de rendre la péninsule républicaine.

La plupart de ces gouvernements ne devaient avoir

qu'une durée éphémère. Les excès commis par les Français en Italie eurent pour résultat de ramener plusieurs des anciens souverains. Les Russes, les Anglais et les Autrichiens, profitant de l'absence de Bonaparte, alors en Egypte, battirent successivement Schérer à Magnano, Moreau à Cassano, Macdonald à la Trébie, Joubert et Moreau à Novi. L'Italie étant perdue pour nous, des réactions cruelles ensanglantèrent la Péninsule. Mais l'Autriche victorieuse ne se pressa pas de rappeler le roi de Sardaigne de son île, pas plus qu'elle n'invita le pape Pie VII à prendre possession de l'État ecclésiastique. Au moment où elle comptait rester maîtresse du Piémont et des légations, ses calculs furent déjoués par le retour de Bonaparte et la victoire de Marengo. Au traité de Lunéville (1801), le Pape et le roi de Naples furent restaurés, les républiques cisalpines et liguriennes reconnues, Parme et Plaisance cédés à la France, et le royaume d'Etrurie fut créé. Il ne fut pas question du roi de Piémont dont la dépossession se trouva ainsi confirmée. Considéré comme un district militaire, le Piémont fut divisé en six départements, et confié à l'administration de Jourdan, puis à celle de Menou. Parme et Plaisance eurent le même sort sous Moreau de Saint-Méry. Peu après, la paix d'Amiens fut conclue

avec l'Angleterre (1802). Abattu par ces événements, Charles-Emmanuel abdiqua en faveur de son frère, et se retira à Rome dans un cloître, où il mourut en 1819 ou 1820.

Peu après la paix d'Amiens, la république cisalpine donna au premier Consul la présidence de son gouvernement; la république ligurienne lui demanda de choisir son doge. A la fin de 1802, la réunion définitive du Piémont au territoire français fut décrétée, et il en a été ainsi jusqu'en 1814. En 1804, Bonaparte devint empereur sous le nom de Napoléon. En 1805, il fut couronné roi d'Italie et réunit Gênes à la France. L'Italie devint alors napoléonienne de républicaine qu'elle était. Naples, la Toscane, Lucques, Guastalla furent successivement donnés à des parents de l'Empereur. De là une troisième coalition contre la France. Protégé dans son île de Sardaigne par les flottes anglaises, Victor-Emmanuel devint le drapeau de cette coalition. L'Autriche disait vouloir former de l'Italie du Nord un royaume cisalpin en faveur de la Maison de Savoie; mais ce n'était qu'un leurre pour faire révolter l'Italie contre la France, et Victor-Emmanuel ne revint à Turin que le 21 juin 1814.

Son premier acte, en reprenant possession du Piémont, fut d'annoncer aux Génois, qui s'étaient de nou-

veau constitués en république, qu'ils feraient partie de son royaume. L'Autriche, de son côté, donna Parme, Plaisance et Guastalla à Marie-Louise, Lucques à la princesse de Parme, restaura François IV à Modène, Reggio, Massa et Carrare, Ferdinand en Toscane, et, l'année suivante, Ferdinand IV à Naples. En un mot, les traités de Vienne n'avaient fait que substituer à la domination française en Italie la domination autrichienne. La Savoie avait été laissée à la France en 1814; Victor-Emmanuel la reprit en 1815.

L'ancien régime fut rétabli partout dans la Péninsule, si complètement même, que des institutions de Joseph II, de Léopold et de Tanucci, antérieures par conséquent à la révolution, furent condamnées comme cause de tout le mal. Le roi de Sardaigne, s'associant à cette réaction, proclama dans un prêmier édit que les États sardes étaient replacés dans la situation où ils se trouvaient en 1790. Il n'eut guères d'autres soins que d'étendre et d'approprier à la ville de Gênes le système général, et couronna son œuvre en livrant de nouveau l'éducation aux Jésuites.

Cette réaction, qu'on remarque à la même époque dans toute l'Europe, ne tarda pas à déterminer en Italie, comme partout ailleurs, de nombreux soulèvements. Les libéraux voulurent former contre le joug

de l'étranger une fédération d'États constitutionnels ou de républiques. Le signal partit de Naples, où le *muratin* Guillaume Pepe, sans effusion de sang, fit signer à Ferdinand la constitution de 1820. A Turin, une insurrection éclata peu après, demandant une constitution et la guerre à l'Autriche. Victor-Emmanuel décidé à ne pas entamer avec celle-ci une lutte qu'il n'approuvait pas, mais en même temps ne voulant point trahir ses sujets, abdiqua en faveur de son frère Charles-Félix, alors à Modène, et institua pour régent pendant l'absence de celui-ci, un prince de la Maison de Savoie-Carignan, Charles-Albert, qui proclama solennellement la Constitution, et institua une junte provisoire (1821). Mais l'Italie comptait sans la Sainte-Alliance. Les souverains, réunis en congrès à Laybach, avaient concerté des mesures énergiques pour comprimer l'esprit révolutionnaire. L'armée autrichienne, commandée par le général Frimont, se dirigea sur Naples, et battit Guillaume Pepe le 7 mars 1821 à Rieti. Ce premier échec avait découragé les miliciens inexpérimentés de Naples. Un second revers éprouvé à Androcotto, les démoralisa. Charles-Albert se joignant à l'Autriche, d'après les ordres de Charles-Félix, la confédération italienne de Milan fut de son côté vaincue à Novare. Le pouvoir absolu des rois de

Naples et de Piémont fut rétabli. Victor-Emmanuel abdiqua alors de nouveau en faveur de Charles-Félix, après avoir demandé le séjour d'un corps de douze mille Autrichiens dans plusieurs places du Piémont.

De cruelles vengeances signalèrent, comme partout, la réaction, et le congrès de Vérone, qui s'assembla en 1823, érigea la compression en système. Charles-Félix donna des gages non équivoques aux souverains qui l'avaient mis sur le trône. Il rétablit la corvée, rendit en 1826 un décret qui interdisait l'enseignement primaire aux enfants dont les parents ne pouvaient justifier d'un revenu de quinze cents livres, livra cet enseignement aux Frères Ignorantins, et se montra intolérant pour les Vaudois. La persécution, qui régnait partout en Italie, amenait à chaque instant des conspirations ou des supplices. Ce fut sans contredit l'époque la plus douloureuse que l'Italie ait eu à traverser depuis le moyen-âge.

La Révolution française de 1830 surprit la Péninsule dans cet état de léthargie, troublé de temps à autre par des accès de fièvre révolutionnaire. Charles-Félix, qui était né en 1765, n'y survécut que de quelques mois. Il mourut le 27 avril 1831, ne laissant pas de descendants, comme son frère. En lui donc s'éteignait la branche aînée de la Maison de Savoie.

Le plus proche héritier du trône était le sixième descendant en ligne directe de Thomas de Carignan, cinquième fils de Charles-Emmanuel le Grand, Charles-Albert, le même prince qui avait d'abord favorisé, puis abandonné la tentative d'indépendance de 1821. La Maison de Savoie-Carignan qui, outre son chef, compte parmi ses personnages les plus célèbres, le prince Eugène et l'infortunée princesse de Lamballe, avait occupé de hautes fonctions en France et en Allemagne, aussi bien qu'en Italie. Né en 1798, Charles-Albert avait perdu, à l'âge de deux ans, son père Charles-Emmanuel, et, jusqu'en 1820, n'avait pris aucune part aux affaires politiques. Disgracié sous le règne de Charles-Félix, il s'était retiré à Florence, puis avait servi en 1823 comme volontaire dans l'armée du duc d'Angoulême, en Espagne. L'année suivante, il lui fut permis de reparaître à Turin. En 1829, il devint vice-roi de Sardaigne; en 1831, chef de la dynastie encore régnante actuellement.

Quelques grandes que fussent les espérances conçues lors de son avènement, Charles Albert, dominé d'un côté par les difficultés de sa position vis-à-vis de l'Autriche, de l'autre ayant à lutter contre les exigences du carbonarisme, adopta à l'origine des mesures contraires aux vœux de la partie libérale de la nation.

Aussi fut-il obligé de réprimer des conspirations. La plus célèbre fut celle de l'exilé Mazzini et du général polonais Ramorino qui, avec quelques réfugiés italiens et polonais, partirent de Gênes en 1834, avec la résolution de soulever la Savoie et le Piémont. Arrivés à Annemasse, après des efforts incroyables, ils n'avaient réuni que huit cents hommes. Ramorino, découragé, abandonna l'entreprise avant d'avoir vu l'ennemi, et Mazzini s'enfuit.

Mais lorsque la première effervescence de l'Italie se fut calmée, le roi de Sardaigne s'occupa avec ardeur des soins administratifs, et réalisa le projet qu'il avait conçu, dès son avènement, de donner à son pays une armée nationale organisée à la française. L'Autriche, qui ne pouvait souffrir dans la Péninsule d'autre armée que la sienne, et contre laquelle nous avions été obligés d'occuper Ancône, en 1832, réclama contre les mesures de Charles-Albert. Ce fut vainement. Avec un budget annuel de soixante-dix à quatre-vingts millions, le roi de Sardaigne entretint soixante mille soldats, quarante mille hommes de réserve, et environ dix mille marins, montant un vaisseau, cinq frégates, deux vapeurs et vingt-quatre petits bâtiments.

En 1846 mourut le pape Grégoire XVI. Le règne de ce souverain avait été agité par de fréquentes

insurrections dont les abus de l'administration pontificale étaient la cause ou le prétexte, et qui, en nécessitant une police plus active, surtout en effrayant le Pape sur les tendances du parti libéral, l'avaient empêché d'améliorer la situation déplorable de ses finances, et éloigné de plus en plus de toute idée de réforme. Pie IX, qui le remplaça, parut d'abord répondre aux espérances qu'il avait fait concevoir. Son premier acte fut de renvoyer ses quatre mille suisses, milice détestée des Romains ; puis il ouvrit les prisons, rappela les exilés, et commença plusieurs réformes. L'Italie et la France, Mazzini lui-même, le chef de la jeune Italie, s'associèrent de cœur à ces tendances libérales du Souverain-Pontife, et, à son exemple, la plupart des autres princes italiens entrèrent dans la voie des réformes.

Charles-Albert, entr'autres, en profita pour donner une constitution à la Sardaigne, organisa une garde civique, amnistia les émigrés de 1821, et accorda à la presse des libertés dont elle n'avait jamais joui jusque-là. L'Autriche, inquiète, occupa Ferrare en juillet 1847, et retint deux villes du duché de Lucques, Pontremoli et Fivizzano. A la mort de Marie-Louise, qui eut lieu en novembre, au lieu de les laisser, comme la capitale, passer à la Toscane, elle rattacha Pontremoli

au duché de Parme, Fivizzano à Modène. C'était bien à-peu-près l'exécution des traités de 1815 ; mais le souvenir seul de ces traités exaspérait la fibre nationale. L'irritation contre les Allemands allait donc croissant de jour en jour, quand on vit tout-à-coup avec regret Pie IX passer de l'enthousiasme à l'hésitation. Quant au roi de Naples, qui s'était le plus décidément prononcé contre toute espèce de concession, la révolution commença par lui. Le 12 janvier 1848, une révolte sérieuse éclata à Palerme ; le 17, elle franchit le détroit ; le 19, Ferdinand II, effrayé, accordait à ses sujets une constitution.

Tel était l'état de l'Italie, toujours précaire et agitée, lorsque la révolution qui renversa la Monarchie de Juillet, vint encore imprimer une violente secousse à toute l'Europe. Elle eut immédiatement son contre-coup en Italie. La France était passée du gouvernement constitutionnel à la République ; l'Italie indépendante voulut passer du despotisme au gouvernement constitutionnel. Pie IX, lui-même, entraîné par l'ambassadeur français, le comte Pellegrino Rossi, accorda une institution aux Romains.

A cette question de réforme, il s'en joignait une autre toute extérieure, l'affranchissement complet de la Péninsule. La République française, restée conservatrice

dans sa politique, n'entendait pas suivre l'Italie sur ce terrain. Elle avait, il est vrai, proclamé, par l'organe de M. de Lamartine, qu'elle protégeait les libertés de la Péninsule; mais en admettant le principe qu'elle entendait respecter les traités de 1815, qu'elle avait pourtant déclarés abolis en droit, elle réservait la question du Lombard-Vénitien. L'Angleterre au contraire, sans cesser d'être aristocratique chez elle, se montra révolutionnaire à l'étranger, et poussa les Italiens à la guerre.

Ceux-ci n'avaient pas besoin d'être excités. Dès le 27 mars, la nouvelle de la révolution de Vienne et de la chute de Metternich, avaient exalté tous les esprits. Milan et Vienne s'insurgèrent presque en même temps, et le 24 mars au matin, Charles-Albert, franchissant le Tésin, commença la guerre de l'Indépendance, sans s'inquiéter de savoir s'il serait soutenu par le reste de l'Italie.

Il eut d'abord l'avantage. Après un engagement sans importance à Melegnano (Marignan), à la suite duquel Radetzki repassa l'Adda, et se retrancha dans le redoutable quadrilatère formé par les forteresses de Peschiera, Mantoue, Verone et Legnago, Charles-Albert marcha sur le Mincio, avec une armée de cinquante mille hommes. Radetzki essaya vainement de

l'arrêter. Vaincu au pont de Goïto, il se replia sur l'Adige. Charles-Albert le poursuivit, le battit encore à Pastrengo, enleva Peschiera, et s'empara du plateau de Rivoli. Mais ayant commis la faute de disséminer son armée de Rivoli à Mantoue, c'est-à-dire sur un espace considérable, et attaqué à son centre par soixante mille Autrichiens, il fut repoussé à Custozza, malgré une résistance héroïque, et obligé de rétrograder (24 juillet). Battu de nouveau à Volta, et vivement chassé par l'ennemi, il ne put s'arrêter ni sur l'Oglio, ni à Crémone, ni sur l'Adda, pendant quatre jours de retraite précipitée, et, le 3 août, il rentrait à Milan. Comme il arrive d'ordinaire, Lombards et Piémontais ne purent s'entendre après la défaite. Il en résulta que Charles-Albert signa le 6 au soir une capitulation avec l'Autriche; le 10, un armistice. Ainsi le Piémont se retirait de la lutte, avec la consolation d'avoir affronté, pour ainsi dire seul, un ennemi de beaucoup supérieur.

Ce qui avait perdu les Italiens, cette fois comme toujours, c'étaient leurs éternels dissentiments. Les princes au fond s'étaient peu souciés de soutenir une guerre qui devait profiter surtout à Charles-Albert, et qui lui aurait donné les moyens de fonder dans le bassin du Pô le plus puissant État de l'Italie. Les peuples eux-mêmes, trop extrêmes dans leurs désirs, ne com-

prenaient pas qu'il ne fallait alors songer qu'à l'indépendance territoriale, et conséquemment qu'ils auraient dû abandonner au roi de Sardaigne une dictature nécessaire pour réussir contre l'ennemi commun. Ce fut en vain que, pendant la guerre, Parme et Modène, après avoir chassé leurs ducs, se donnèrent à lui ; en vain que la Lombardie et Venise, qui s'étaient d'abord proclamées en Républiques, imitèrent cet exemple ; en vain que le Parlement qui s'était constitué en Sicile, appela au trône de cette île le duc de Gênes, second fils du roi. Le Pape, comme père commun des fidèles, désapprouva la guerre ; les Napolitains, rappelés par leur roi, firent défection, et c'est ainsi que tout manqua. Quant à la France républicaine, dont Charles-Albert avait d'abord hautement refusé l'intervention (*Italia fara da se*), invoquée en dernier lieu, elle était encore trop près des sanglantes journées de Juin, pour pouvoir envoyer des secours à l'Italie.

Aussi la défaite de Custozza fut-elle fatale, non-seulement à la cause de l'indépendance, mais même à celle de la révolution. Le roi de Naples en profita pour assiéger Messine. La malheureuse ville, abandonnée à elle-même, résista héroïquement à un bombardement de plusieurs jours, et fut mise à sac. Les amiraux anglais et français, Parker et Baudin, inter-

vinrent, au nom de l'humanité, pour arrêter le carnage qui cessa le soir du 3 septembre. Mais Ferdinand II, une fois rétabli en Sicile, se promit bien de rester roi absolu jusqu'à sa mort.

Sur ces entrefaites, un forfait politique isolé concourut encore plus malheureusement que la défaite de Custozza à ruiner la cause révolutionnaire dans la Péninsule. En septembre 1848, Pie IX, résolu à sortir de ses tergiversations malheureuses, avait appelé au ministère un italien naturalisé français, ancien ambassadeur de France à Rome, le comte Rossi. Celui-ci voulut entreprendre la tâche ingrate de réconcilier les partis extrêmes : il devait en être la victime. Le 15 novembre, en se rendant au Parlement, il fut assassiné par un misérable. A partir de ce moment, Pie IX ne voulut plus entendre parler de concessions. De là une révolution à laquelle le Pape céda ; mais presque aussitôt il quitta Rome et alla demander asile au roi de Naples à Gaëte. C'est en vain que le Parlement romain envoya une députation pour supplier le Saint-Père de rentrer dans ses États, ou tout au moins de nommer une régence qui choisirait un ministère. Les députés n'ayant même pas été admis sur le territoire napolitain, le Pape fut déclaré déchu, et la République proclamée (6 février 1849). Le même jour,

en l'absence du grand-duc de Toscane, un gouvernement provisoire s'installait à Florence, qui proclamait également la République. De son côté, Venise, à la nouvelle de l'armistice de Charles-Albert, avait de nouveau acclamé son premier gouvernement. Cela faisait trois Républiques, résultat de l'effervescence générale et d'une situation désespérée.

En effet, la question politique, déjà si grave par elle-même, se trouvait, au centre de l'Italie, compliquée d'une question religieuse. Les deux nouvelles Républiques sœurs de Florence et de Rome étaient fort mal vues, même du roi de Sardaigne. L'Autriche invoquée par le Pape, en même temps que la France, l'Espagne et Naples, l'Autriche qui ne cherchait qu'un prétexte pour intervenir par la restauration du Pape, s'empara de Bologne. La France, de son côté, ne pouvait pas demeurer inactive ; mais elle était alors partagée entre deux pouvoirs. L'Assemblée constituante n'envisageait la question qu'au point de vue politique ; le président Louis-Napoléon Bonaparte se préoccupait avant tout du principe religieux. Charles-Albert, qui voyait avec peine les préparatifs d'une nouvelle intervention étrangère à l'Italie, eût voulu l'éviter en rétablissant lui-même les princes dépossédés. La jalousie du roi de Naples, l'opposition même de son Parle-

ment, qui demandait impérieusement le renouvellement de la guerre avec l'Autriche, ne le lui permirent point. Entre l'invasion étrangère qui menaçait l'Italie et la République qui menaçait son trône, le roi de Sardaigne résolut de tenter une seconde fois la fortune des armes avec les Allemands.

En conséquence, et malgré les représentations de l'Angleterre et de la France, il dénonça, le 12 mars, l'armistice au maréchal Radetzki. Il ne pouvait commencer les hostilités dans des circonstancs plus défavorables. Le Piémont n'avait guères à compter sur les trois Républiques, à peine constituées, et l'armée sarde elle-même ne marchait qu'avec répugnance à une guerre dont il était aisé de prévoir l'issue. Triste, mais brave comme toujours, Charles-Albert ne s'en prépara pas moins à la lutte suprême. Elle fut courte et désespérée. Les hostilités commencèrent le 20 mars. Ce jour-là, le roi passa le Tésin à Buffalora. Dès l'origine éclatèrent les défiances des démocrates italiens à l'endroit du roi de Sardaigne. A cet élément de désorganisation et de ruine, il faut ajouter l'infériorité du polonais Chrzanowski, commandant de l'armée des alliés, en face du vieux Radetzki, et l'incapacité, pour ne pas dire plus, de celui qui avait fait déjà manquer la première guerre, du général Ramorino. Après un

brillant combat à Sforzeska, bientôt suivi de la défaite de Durando à Mortara, il fallut reculer sous Novare, où devait se livrer la grande bataille. Elle fut décisive. Malgré la bravoure brillante du roi et de ses deux fils, les ducs de Savoie et de Gênes, les Piémontais furent enfoncés. Le soir même de la bataille (23 mars), Charles-Albert abdiquait en faveur de son fils aîné, Victor-Emmanuel II, qui commença douloureusement son règne en signant un armistice, et en envoyant un de ses généraux pour soumettre la ville de Gênes qui, plutôt que d'accepter la paix, s'était proclamée en République. Quant au roi, parti le soir même, sans dire où il allait, il mourait quatre mois plus tard à Oporto.

Après avoir fait mettre en jugement et exécuté Ramorino pour sa conduite à Novare, Victor-Emmanuel signa le 6 août la paix avec l'Autriche. La démarcation des frontières était conservée; mais le roi de Sardaigne s'engageait à renoncer à tout titre sur le Lombard-Vénitien, et à payer une indemnité de guerre de soixante-quinze millions.

La déroute de Novare entraîna la chute de Brescia qui fut repris par les Autrichiens; de Rome, où le général Oudinot, après un siége d'un mois, rétablit l'autorité du Pape; enfin celle de Venise qui, assié-

gée depuis plus d'un an par Haynau, résista encore pendant deux mois, grâce à l'énergie du dictateur Manin et du général Pepe (28 août 1849). Quant aux ducs de Parme et de Modène et au grand-duc de Toscane, ils furent rétablis par l'Autriche, et redevinrent, comme par le passé, ses préfets.

Les souverains restaurés rétablirent, il est vrai, la tranquillité du moment; mais en ne faisant pas la part des nécessités légitimes et des exagérations inséparables des temps de révolution, ils ne s'attachèrent point à conjurer les périls de l'avenir. Un seul y pensa, ce fut Victor-Emmanuel qui, s'entourant d'hommes modérés, mais fermes, entra courageusement dans les voies franchement libérales, et se rattacha définitivement à l'influence française.

Lorsque la France et l'Angleterre déclarèrent, en 1854, la guerre à la Russie, l'Autriche resta neutre. Le roi de Sardaigne, au contraire, embrassa avec ardeur la cause des puissances occidentales, et envoya un corps de vingt-cinq mille hommes en Crimée. Les Sardes se distinguèrent à l'Alma, à Balaklava, à Inkermann, et principalement au pont de Traktir, où, en soutenant héroïquement le choc d'un ennemi très supérieur, ils donnèrent à nos troupes le temps d'arriver et de mettre les Russes en pleine déroute. En récom-

pense de sa coopération, le roi sarde obtint l'appui moral des puissances occidentales au Congrès de Paris (1856).

Trois ans plus tard, cet appui devait se changer, de la part de la France du moins, en une protection des plus efficaces. L'Autriche, maîtresse du Lombard-Vénitien, héritière des duchés de Parme, de Modène et de la Toscane à l'extinction des mâles, complice du roi de Naples Ferdinand II dont elle encourageait les vengeances révolutionnaires, dominait en réalité toute la Péninsule, où son influence n'était contrebalancée que par la présence à Rome du corps français d'occupation qui avait restauré le Pape. Le royaume de Sardaigne, seul Etat italien qui jouit d'une indépendance réelle et d'une constitution libre, était l'organe de toutes les aspirations libérales et le refuge de tous les exilés du reste de l'Italie. Aussi était-il en butte à la haine de l'Autriche et des vassaux de celle-ci. Sous différents prétextes, François II de Toscane et Ferdinand II avaient interrompu toute relation diplomatique avec le gouvernement de Turin, et le Saint-Siége lui-même n'entretenait plus avec lui que des rapports tendus et difficiles. Ainsi par le seul fait de ses institutions, le Piémont ne pouvait guères soustraire sa politique à la tentation de tourner le patriotisme italien

vers la cause de l'indépendance, et de donner pour but à la passion de la liberté la ruine de la domination étrangère Ces espérances nouvelles de l'Italie se manifestaient au cri mystérieux de *Verdi*, acrostiche de la phrase italienne : Vittorio-Emmanuele, re d'Italia.

Peu après ce fameux discours du jour de l'an, où Napoléon III témoignait à l'ambassadeur d'Autriche son regret que ses relations avec cette puissance ne fussent pas meilleures, le prince Napoléon-Jérôme, cousin de l'Empereur, débarqua à Gênes le 17 janvier 1859. Il était accompagné du général Niel, chargé de demander pour le prince la main de la princesse Clotilde, fille de Victor-Emmanuel. Ainsi la France tendait elle-même la main à l'Italie. Le mariage fut célébré le 31 janvier à Turin.

L'Autriche, effrayée, augmenta ses garnisons. De son côté, le principal ministre de Victor-Emmanuel, Cavour, présenta aux Chambres un projet d'emprunt de cinquante millions, pour mettre le royaume de Sardaigne en état de défense, et adressa aux grandes Puissances un *Memorandum* explicatif de ces précautions. L'Autriche voulut alors imposer à la Sardaigne le désarmement sous trois jours, et envoya à cet effet le fameux *ultimatum* du 23 avril, d'où est sortie la guerr d'Italie.

Avant même que les hostilités ne fussent commencées, le grand-duc de Toscane fut renversé. Il avait d'abord refusé de faire cause commune avec Victor-Emmanuel. Lorsqu'il s'y décida, après une émeute, il était trop tard. Le ministre résident de Sardaigne, Buoncompagni, garantit lui même la personne de Léopold et de sa famille, et le soir du 27 avril, après une révolution accomplie en quatre heures, sans avoir coûté une goutte de sang, l'armée toscane se réunissait à celle du Piémont.

L'arrivée des Français sur le champ de bataille s'opéra avec une merveilleuse rapidité. Le 29, au moment où les premiers soldats autrichiens franchissaient la frontière du Tésin, les têtes de colonne des deux premiers corps de notre armée, arrivées par les Alpes ou par la mer à Suze et à Gênes, se dirigeaient sur Turin où elles entraïent le lendemain. Cependant on ne s'y arrêta pas. Les lignes étant trop etendues pour le peu de forces dont on disposait en ce moment, les troupes franco-piémontaises furent dirigées sur la rive droite du Pô, entre Alexandrie et Casale. Victor-Emmanuel lui-même, laissant sa capitale ouverte à l'ennemi, alla prendre son quartier-général dans la première de ces deux villes.

De son côté, le généralissime de l'armée autrichienne,

le comte Giulay manqua l'occasion de combattre avec avantage, d'accabler peut-être des troupes qui débarquaient en toute hâte sans artillerie, ni cavalerie. Il envahit la Lomelline, où il occupa Novare et Verceil ; puis il resta sur la défensive derrière la Sesia et le Pô. C'est à ce moment qu'arriva en Italie Napoléon III. Débarqué à Gênes le 12 mai, il était le 14 à Alexandrie. Il y prit aussitôt ses premières dispositions. Les Piémontais eurent ordre de border la Sesia et de reprendre Verceil. Quant à l'armée française, observant la rive droite du Pô, en même temps que la Sesia, elle entoura comme dans un cercle l'armée autrichienne. Giulay crut que nous voulions nous emparer de Pavie ou de Plaisance; et, pour juger plus sûrement de nos intentions, il fit passer le Pô à environ quinze mille hommes, et ordonna au lieutenant feld-maréchal Stadion d'enlever nos positions de l'extrême droite. Celui-ci occupa Casteggio et Montebello. Le général Forey, qui commandait de ce côté, quoiqu'il n'eût en ce moment avec lui que trois mille hommes, chercha à l'en déloger. D'abord accablé par le nombre, il donna cependant, par son énergie, au reste de sa division le temps d'arriver, et repoussa l'ennemi de Montebello (20 mai).

A la suite de ce combat, Giulay évacuant Verceil, se

concentra entre Mortara, Pavie et Stradella. Pendant qu'il continuait à être persuadé que Napoléon III voulait menacer le Milanais par la rive droite du Pô, l'Empereur, faisant remonter le Pô, puis la Sesia à une partie de son armée, ordonnait au roi de Sardaigne de se porter sur la rive gauche de la Sesia contre le village de Palestro, sur la route de Mortara. Victor-Emmanuel s'étant emparé du village, Giulay voulut le reprendre, et couper les Piémontais de l'armée française. Il aurait peut-être réussi, sans la tenacité du général Cialdini et l'arrivée du maréchal Canrobert. Les Autrichiens furent de nouveau vaincus (30 mai).

Le combat de Palestro avait eu pour résultat de favoriser le mouvement de conversion de l'armée française : la Sesia était franchie derrière les combattants. L'Empereur transporta son quartier-général d'Alexandrie à Novare. Mais il fallait encore passer le Tésin, pour être maître de la route de Milan. Giulay précipita son armée vers la capitale de la Lombardie. Il n'arriva pas à temps pour nous disputer le passage du Tésin qui fut opéré sur deux points, à Turbigo et à San Martino ; mais il se plaça entre cette rivière et Milan.

Sur la route de Milan, se trouve le village de Magenta, situé à quinze kilomètres de Turbigo, à quatre seulement de San-Martino. L'Empereur, qui se trou-

vait sur ce dernier point, attendit, pour engager l'attaque, que le général Mac-Mahon, qui avait une plus grande distance à parcourir pour se réunir à lui à Magenta, eût commencé son mouvement. Mais, dès qu'il eut entendu son canon, il lança les grenadiers de la garde vers la route du village. Malheureusement cette route était coupée par un canal, le Naviglio-Grande que traversait lui-même une voie ferrée. Les Autrichiens, qui avaient fortifié avec soin tous ces points, opposèrent la plus vive résistance à la division impériale. Mac-Mahon de son côté n'avait pas trouvé moins de résistance à Magenta, ce qui l'avait forcé de s'arrêter un moment, pour rallier ses divisions. Aussi l'Empereur, n'entendant plus son canon et voyant l'ennemi augmenter d'heure en heure, fut, quatre heures durant, dans la situation la plus critique. Mais la ténacité de la garde triompha de tous les obstacles, et le maréchal Canrobert vint enfin délivrer l'Empereur, en même temps que Mac-Mahon, reprenant l'offensive, chassait les Autrichiens de Magenta. A six heures du soir, l'ennemi se retirait, après une perte de vingt mille hommes et nous laissant sept mille prisonniers. De notre côté, nous avions eu hors de combat quatre mille hommes (4 juin).

La victoire de Magenta enlevait à l'Autriche la Lom-

bardie. Le 8 juin, Napoléon III et Victor-Emmanuel firent leur entrée à Milan. Un nouveau succès des Français, remporté à quelques lieues au Sud-Est de cette ville, vint les y trouver. Le général Baraguey-d'Hilliers, qui poursuivait les Autrichiens, les atteignit à Melegnano ou Marignan, et les mit en fuite à la suite d'un combat de trois heures. L'ennemi, après avoir perdu la ligne du Tésin, abandonna encore celle de l'Adda. La marche du cinquième corps d'armée, à travers la Toscane, les détermina à évacuer les duchés de Parme et de Modène. Alors tombèrent des gouvernements que l'étranger seul soutenait. La duchesse de Parme se retira en Suisse, le duc de Modène dans les rangs autrichiens. Ceux-ci abandonnèrent Bologne, que quitta en même temps le gouvernement pontifical. Il en résulta que la Romagne suivit le mouvement national.

Toujours rétrogradant devant l'armée française, l'ennemi nous laissa successivement les lignes de l'Oglio, de la Chiese, et repassa le Mincio. L'armée alliée le suivait rapidement; du reste conservant d'autant plus soigneusement ses distances qu'on savait à quel point les Autrichiens sont habiles pour se ménager la retraite. Ces sages dispositions nous valurent un dernier triomphe.

En effet, la retraite derrière le Mincio n'était qu'une feinte, et il s'en fallut de peu que les Autrichiens ne nous surprissent à Solferino. C'était le 24 juin : nos troupes avaient dépassé la Chiese, et étaient arrivées au Sud du lac de Garde sans rencontrer de résistance, lorsqu'elles se heurtèrent inopinément contre toute l'armée autrichienne qui, du reste, fut elle-même surprise, en ce sens qu'elle ne s'attendait pas à commencer sitôt l'action. Les Autrichiens, après nous avoir cédé en apparence la ligne du Mincio, étaient revenus sur leurs pas pendant la nuit, afin de nous couper en pleine marche. Ce qui exaltait leurs espérances, c'est, qu'à l'imitation de Napoléon III, leur jeune Empereur était venu se mettre à la tête de son armée. L'Empereur des Français était alors à Castiglione, lieu jadis illustré par une des dix-huit batailles de la première campagne d'Italie. Sa première préoccupation fut de relier entr'eux ses quatre corps d'armée disséminés sur un espace de cinq lieues. Il y a eu en effet dans cette mémorable journée jusqu'à quatre batailles distinctes : celle de Victor-Emmanuel à San-Martino, de Baraguey-d'Hilliers contre Solferino, de Mac-Mahon contre Cavriana, de Niel enfin dans la plaine de Medole. Après avoir comblé les vides de l'armée avec la garde impériale, Napoléon s'attacha

principalement à l'attaque du centre. En effet, le nœud de la bataille était le groupe des hauteurs de Cavriana et de Solferino. Depuis le matin, Baraguey-d'Hilliers lançait ses soldats contre cette dernière redoute, sans pouvoir l'emporter. L'Empereur accourut d'abord sur ce point, foudroya les Autrichiens avec les canons rayés de la garde à longue portée, et le mamelon fut enfin gagné. Napoléon se porta alors à Cavriana au secours de Mac-Mahon qui avait en présence l'empereur François-Joseph. Après une lutte des plus acharnées, on enleva également Cavriana, de telle sorte qu'au centre la bataille était gagnée. Quant aux ailes, Victor-Emmanuel avait repris et perdu jusqu'à sept fois le village de San-Martino, et, à l'extrême droite, le général Niel, dans la plaine de Medole, ne pouvait faire autre chose que se défendre contre des forces trop supérieures. Enfin Canrobert lui envoya des secours, et ce succès redonna également l'avantage à notre gauche. A cinq heures du soir, l'ennemi était repoussé sur tous les points. En ce moment, un orage épouvantable qui fondait sur les deux armées protégea la retraite des Autrichiens qui repassèrent en toute hâte le Mincio. De cent soixante-dix mille hommes, il ne leur en restait plus que cent quarante mille, complètement démoralisés. Nous, de notre côté, nous avions perdu

douze mille hommes sur cent dix mille, et les Sardes laissaient le septième de leur effectif, cinq mille hommes. La lutte avait duré seize heures. Peu de batailles du premier Empire ont été aussi sanglantes.

Les Autrichiens s'étaient retirés dans le quadrilatère. Avant de pénétrer dans cette redoutable enceinte, l'Empereur jeta un regard derrière lui. Il vit que les Italiens, au lieu de lui offrir un secours effectif et immédiat contre l'ennemi commun, ne faisaient en quelque sorte que lui créer de nouvelles difficultés politiques et surtout religieuses. De la Romagne l'agitation s'était étendue dans toutes les Légations et dans les Marches, qui s'étaient révoltées contre le Pape. Mécontent de ce mouvement révolutionnaire, peu sûr des Anglais toujours jaloux de nos triomphes, se méfiant de la Prusse qui eût pu à la longue soulever l'Allemagne contre nous, Napoléon comprit, — il l'a dit plus tard aux Chambres, en termes aussi éloquents que sensés, — que la lutte allait prendre des proportions européennes, entraîner des sacrifices qui n'eussent plus été en rapport avec le but poursuivi par la France, et il eut le courage, bien rare, de savoir s'arrêter en pleine victoire. Il proposa une entrevue à François-Joseph, et le 11 juillet, dans une maison de Villafranca, les deux Empereurs signaient les préliminaires de la paix.

L'Europe ne fut pas moins étonnée de ce traité soudain qu'elle ne l'avait été des rapides triomphes de notre armée. Il fut surtout une amère déception pour la Prusse qui en ce moment immobilisait la landwehr, comme pour l'Angleterre qui songeait à imposer sa médiation, afin, selon sa coutume, de retirer les profits de la lutte, sans en avoir couru les risques. Bientôt après furent signés les traités de Zurich : d'abord entre la France et l'Autriche (16 octobre), puis avec la Sardaigne (10 novembre). François-Joseph cédait la Lombardie à Napoléon III, qui la remettait à Victor-Emmanuel. Le retour des souverains de Parme, de Modène et de la Toscane était réservé. Un congrès devait régler l'organisation définitive de l'Italie, laquelle était constituée en fédération, l'Autriche admise pour son territoire vénitien, et sous la présidence honoraire du Pape.

La paix de Villafranca ne satisfit point les Italiens. Sans se préoccuper des dispositions du reste de l'Europe, ils n'eussent voulu s'arrêter qu'à l'Adriatique, suivant le programme proposé par l'Empereur à Milan. En ce cas, pourquoi ne nous avaient-ils pas aidés plus efficacement ? Quant aux princes qu'il s'agissait de réconcilier avec leurs sujets et de confédérer, ils ne firent pas un mouvement pour profiter des conditions

stipulées en leur faveur. Le Pape, mécontent du soulèvement de la Romagne et des Marches, se contenta de protester contre la séparation de ces provinces, et ne s'occupa point des réformes qu'après la paix l'Empereur le conjura de ne plus retarder. En présence de ces fâcheuses dispositions, le Congrès ne put se réunir. Pendant toute la fin de cette année 1859, où il avait été si fort « à la peine, » Napoléon III essaya vainement de limiter le mouvement qui attirait l'Italie centrale du côté de Turin. Il fut soutenu dans cette tâche ingrate par Victor-Emmanuel, cœur ambitieux sans doute, mais plein de loyauté, et que son intimité avec l'Empereur initiait aux sacrifices réclamés par les circonstances. Malheureusement Napoléon III avait contre lui, non-seulement le mauvais vouloir du Pape et des princes dépossédés, mais encore celui de l'Autriche irritée autant qu'humiliée; et enfin du cabinet de Londres, qui ne songeait qu'à prendre la place laissée libre par la France. Ce fut l'Angleterre qui, dans des vues de politique étroite et à double tranchant, mit en avant le principe de la non-intervention, bon en soi incontestablement, mais qui ne peut être applicable à toutes les circonstances, et que d'ailleurs les nations peu scrupuleuses trouvent toujours moyen de violer. Cependant l'Autriche et la France elle-même, qui souhai-

tait sincèrement la paix et qui voulait donner un gage de sa sincérité, y adhérèrent. De son côté, après avoir, dans les limites du possible, cherché à maintenir les stipulations de Villafranca, Napoléon III, de lassitude, finit par déclarer qu'il ne s'opposait plus à la réunion de l'Italie centrale au Piémont; mais, que comme il ne pouvait voir sans inquiétude se former un royaume puissant sur sa frontière méridionale, il réclamait les versants français des Grandes Alpes appartenant au Piémont. Le traité de Turin (24 mars 1860), précédé du reste par le vote solennel des populations intéressées, donna à la France la Savoie et l'arrondissement de Nice. Ainsi la France obtenait pacifiquement ce qu'elle avait plusieurs fois conquis par la guerre. L'Angleterre ne manqua pas de protester contre cette nouvelle brèche faite aux traités de 1815, la première de notre fait, et tenta d'élever le traité aux proportions d'une question européenne. Sa protestation se perdit dans le vide.

La réunion de la Toscane et de l'Émilie au Piémont portait le nouveau royaume à onze millions d'habitants. C'était un assez beau résultat de la guerre de l'Indépendance. Le parti exalté ne s'en tint pas là. Voulant continuer à tout prix l'unification de la Péninsule, il poursuivit, par des moyens révolutionnaires,

cette unité qu'il eût dû attendre du temps, et par ses violences, il en a compromis, du moins pour quelque temps encore, la stabilité.

A Naples, Ferdinand II était mort le 22 mai 1859, c'est-à-dire au début des victoires de notre armée d'Italie. Son fils François II, arrivé au trône à l'âge de vingt-deux ans, dans des circonstances graves, suivit la politique absolutiste de son père, malgré les conseils de la France et de l'Angleterre. Mal lui en prit. La Sicile s'insurgea la première, et invoqua les secours de Turin. Le gouvernement piémontais les refusa; mais le général Garibaldi qui, par le rôle de partisan qu'il avait joué avec éclat durant la guerre, exerçait un grand prestige sur les imaginations italiennes, partit de Gênes avec mille volontaires, et débarqua à Marsala, sous la protection de deux navires anglais (11 mai 1860). Sa présence donna à l'insurrection une force irrésistible. Palerme, quoique vigoureusement défendu par le général Lanza, fut emporté après trois jours de lutte (26-29 mai), et, trois semaines plus tard (20 juillet), la victoire de Milazzo livrait aux *mille* Messine et l'île entière.

François II effrayé se rapprocha alors du Piémont, et remit en vigueur la constitution de 1848. Mais ce changement soudain de politique n'inspira d'une part

aucune confiance au gouvernement de Victor-Emmanuel, et d'un autre côté, il ne faisait point l'affaire des révolutionnaires de Naples qui appelèrent Garibaldi. La France, toujours modérée, essaya vainement d'amener l'Angleterre à déroger momentanément au principe de non-intervention, dans le but de permettre au jeune roi de s'affermir. Le cabinet de Saint-James, toujours révolutionnaire quand il s'agit de l'étranger, refusa, et Garibaldi franchit le détroit. Abandonné de la plus grande partie des fonctionnaires, de ses officiers et de quelques princes mêmes de sa famille, François II se vit obligé de quitter sa capitale sans combat (6 septembre), et se réfugia à Gaëte. Le lendemain, Garibaldi entrait à Naples, sans son armée. Le général se proclama dictateur, tout en annonçant qu'il continuait de travailler à l'unification de l'Italie, sous le sceptre de Victor-Emmanuel.

Jusque-là, le gouvernement piémontais, fidèle à ses engagements, avait essayé d'enrayer le mouvement révolutionnaire. Mais les évènements l'entraînaient malgré lui, et, de peur d'être obligé d'abdiquer devant la révolution, il prit le parti le moins scrupuleux, celui de la devancer. Garibaldi, de Naples, annonçait hautement qu'il allait attaquer les États pontificaux. Sous le vain prétexte de les protéger, comme si la France avait

failli à cette mission, Cavour les fit envahir audacieusement. Pie IX avait appelé à lui un certain nombre de volontaires de toutes les nations catholiques qui s'étaient réunis sous le commandement d'un général français, Lamoricière. Le cabinet de Turin somma le Saint-Siége de dissoudre cette petite armée qui n'avait certes rien d'inquiétant pour le Piémont, et, sur son légitime refus, le général Cialdini entra sur les terres de l'Église (11 septembre). Lamoricière, qui comptait n'avoir affaire qu'à Garibaldi, ne pouvait espérer tenir tête avec quelques milliers d'hommes aux forces régulières du Piémont. Il voulut du moins sauver l'honneur du drapeau, et combattit vaillamment à Castelfidardo, où il fut écrasé (18 septembre). Retiré à Ancône, il y lutta encore pendant quelque temps, se rendit et fut fait prisonnier. L'Europe entière s'indigna de cet abus de la force : la France et la Russie rappelèrent leurs ambassadeurs. Les Piémontais, soutenus moralement par l'Angleterre, n'en achevèrent pas moins d'occuper les États de l'Eglise, et ne s'arrêtèrent que devant le patrimoine de Saint-Pierre, seul pays occupé par les troupes de la France. On fut étonné de ne pas voir celle-ci agir plus vigoureusement ; mais liée par son propre traité, elle ne pouvait intervenir, sans autoriser l'Autriche à violer à son tour ses promesses.

Cette spoliation du Souverain-Pontife, qui n'avait eu lieu que pour faire communiquer Naples avec le Piémont, avait conduit Cialdini sur le territoire napolitain. Regrettable à tous égards, elle l'était d'autant plus au point de vue de la tranquillité européenne, qu'en ce moment Garibaldi se trouvait arrêté par une résistance sérieuse de l'armée napolitaine, et qu'abandonné à ses seules forces, il n'eût probablement jamais pu conquérir la terre en deçà du Phare. Le concours des Piémontais, qui au surplus s'était déjà manifesté dans la sanglante bataille du Vulturne gagnée précédemment par Garibaldi, ruina les dernières espérances de François II. Victor-Emmanuel, se substituant à son sujet qui, aussi désintéressé qu'aventureux, se retira dans son îlot de Caprera, continua la lutte. Elle fut des plus vives. Capoue résista quarante-huit jours, et ne se rendit que le 1er novembre. Gaëte tint plus long-temps encore, grâce à nous, il est vrai. Napoléon III, pour rendre les chances plus égales, prit sur lui d'empêcher pendant quatre mois le blocus maritime de la place, espérant ainsi amener dans l'intervalle des négociations entre les belligérants. Malheureusement, l'exemple donné par l'Angleterre au passage du Phare, ne nous autorisait pas à violer plus long-temps le principe de non-intervention, accepté par nous. En conséquence,

l'amiral Le Barbier de Tinan reçut l'ordre de se retirer le 19 janvier 1861. La place, qui tôt ou tard eût été prise, même sans le concours des vaisseaux piémontais, se défendit encore jusqu'au 13 février, époque à laquelle François II signa une capitulation honorable qui lui permit de se retirer à Rome.

Le 18 février, s'ouvrit le premier Parlement italien, qui, dans sa séance du 14 mars, donna à Victor-Emmanuel le titre de Roi d'Italie. Comme de juste, l'Angleterre fut la première à reconnaître le nouveau royaume, à la formation duquel, en jalousie de la France, elle avait tant contribué par ses guinées, sinon par ses soldats. Il fallut la mort de Cavour (6 juin 1861), pour déterminer la France. Victor-Emmanuel perdait, dans la personne de ce ministre, l'homme le plus capable de résister au parti de l'action. Pour engager le gouvernement de Turin à persévérer dans sa résistance aux révolutionnaires, Napoléon III finit par se décider à reconnaître le roi d'Italie, tout en formulant ses réserves. Le Portugal, la Belgique et la Turquie imitèrent la France et l'Angleterre la même année, la Russie et la Prusse en firent autant en 1862, et leur exemple entraîna successivement tous les autres Etats.

Des trois puissances qui ont été les dernières à reconnaître le nouveau royaume italien, il ne reste plus

aujourd'hui que Rome. Victorieuse de l'Italie sur mer à Lissa, mais vaincue sur terre par la Prusse à Sadowa, l'Autriche s'est décidée à abandonner ce qui lui restait de son empire dans le bassin du Pô, complétant ainsi l'exécution du programme impérial, en ce qui concernait Venise. La reine d'Espagne qui, à propos d'une contestation sur les archives napolitaines, avait proclamé des principes politiques tout-à-fait en opposition avec la cour de Turin, vient d'être renversée par une révolution. Le danger au surplus n'était ni à Vienne, ni à Madrid. Il n'est même pas, que nous croyons, dans les États napolitains, hôtellerie banale qui a successivement hébergé toutes les nations et toutes les dynasties princières de l'Europe, terre classique du brigandage où a été transplantée la *mesta* espagnole, avec ses inconvénients politiques, économiques et moraux. Une administration vigoureuse comme l'était celle de Murat, des chemins de fer et une bonne instruction primaire auront, d'ici à quelques années, raison de ces bandits qui pactisaient ouvertement avec le pouvoir exécutif et ses représentants. Le vrai péril pour Victor-Emmanuel est dans la révolution extrême. Celle-ci voudrait l'entraîner à une nouvelle lutte qui serait la perte de l'Italie, surtout après un accroissement aussi rapide que le sien l'a été. Qu'elle

ait donc la patience d'attendre l'accomplissement de ses désirs de ce grand pacificateur qu'on appelle le temps. Surtout qu'elle se garde bien de vouloir jamais violenter cette insaisissable puissance morale de la Papauté, plus redoutable dans sa faiblesse matérielle que toutes les armées du monde. Si le pouvoir temporel des Papes doit cesser, ce ne pourra être que spontanément et après entente mutuelle. Au surplus le souverain qui a rappelé à l'ordre Garibaldi par l'affaire d'Aspromonte et qui, suivant le conseil de la France, a pris Florence pour capitale, nous semble l'avoir suffisamment compris.

ALF. DONEAUD.

(Extrait du *Journal des Armes spéciales*).

BREST. — IMPRIMERIE J.-P. GADREAU, RAMPE 55.

3 2044 024 349 771

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

RIDENER
MAY 4 1995
APR 16 1995
CANCELLED